

EXCLUSIF

DES MINISTRES VOULAIENT UNE LOI SPÉCIALE ENCORE PLUS MUSCLÉE

DENIS LESSARD PAGE A2



LA PRESSE

UNE MARCHÉ MONSTRE

Le centre-ville de Montréal a été envahi dans le calme hier après-midi. Mais les choses se sont gâtées le soir venu.

PAGES A2 À A8

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

LES RÉFLEXIONS DE NOS CHRONIQUEURS SUR LA CRISE ÉTUDIANTE

PATRICK LAGACÉ UN COMLOT? VOUS VOULEZ RIRE?

Notre chroniqueur répond aux amateurs de conspirations.
PAGE A6

MARIE-CLAUDE LORTIE MON APRÈS-MIDI AU CENTRE-VILLE

PAGE A5

MICHÈLE OUIMET IMPROVISATION

PAGE A9

JEAN-PHILIPPE DÉCARIE UNE IMAGE TERNIE

AFFAIRES

NATHALIE PETROWSKI PETIT CARRÉ ROUGE QUI IRA LOIN

ARTS

VINCENT MARISSAL UN GOUVERNEMENT DÉPASSÉ ET INADÉQUAT

PAGE A16

MARIO ROY APPUYONS SUR « PAUSE »

DÉBATS PAGE A30



YVES BOISVERT COMMISSION CHARBONNEAU: UN MANDAT EXTRA-LARGE

PAGE A12

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
« À la 50^e manifestation, est-ce qu'on nous donne un carré d'or? »
— Un étudiant

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



SOLDE mi-saison

CHEMISES SPORT
à partir de 39,99\$

PANTALONS
à partir de 49,99\$

POLOS
à partir de 29,99\$

BERMUDAS
à partir de 39,99\$

DES GRANDES MARQUES
POUR TOUTES LES TAILLES.

Bovet.ca

CRISE ÉTUDIANTE

LOI D'EXCEPTION

La première version était plus draconienne

EXCLUSIF



DENIS LESSARD
DU BUREAU
DE QUÉBEC

Déjà complètement désarçonné par la vive réaction à sa loi sur le contrôle des manifestations étudiantes, le gouvernement Charest l'a échappé belle. La loi spéciale qu'il envisageait à l'origine était encore plus dure.

La Presse a appris de plusieurs sources que les intentions du gouvernement ont été considérablement modifiées après les deux longues séances du Conseil des ministres, mercredi et jeudi derniers, qui ont précédé le dépôt du projet de loi, jeudi soir. Les ministres ont reçu une version écrite du projet de loi 78 jeudi, mais des mesures plus draconiennes encore avaient déjà été soupesées au Conseil des ministres et au comité des priorités.

D'abord, le gouvernement Charest voulait ajouter dans son projet une disposition empêchant les manifestants de porter des masques, une demande pressante des policiers. On l'a mise de côté devant l'intention de l'administration de Gérard Tremblay, à Montréal, d'adopter un tel règlement. «On ne prendra pas 14 marteaux pour taper le même clou», a expliqué hier une source très proche de ces réflexions. À l'origine, «il y avait encore plus de mesures d'encadrement pour les manifestations», a confié un témoin des discussions.

De plus, dans son plan, Québec ne prévoyait pas de clause «crépusculaire», alors que la loi telle qu'adoptée cesse d'être en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2013. Hier, le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, a confirmé à mots couverts que cette disposition avait été ajoutée sur le tard. «C'est une des recommandations de nos légistes pour justement rendre la loi plus acceptable sur le plan des droits et libertés.»

Une autre disposition envisagée un moment par Québec



PHOTO CLÉMENT ALLARD, LA PRESSE CANADIENNE

En interrogeant des sources au sein du gouvernement, on peut constater qu'il y avait pas mal plus de faucons que de colombes autour de la table du Conseil des ministres, la semaine dernière.

aurait permis de procéder à la désaccréditation des associations étudiantes proposant des débrayages illégaux. On a plutôt opté pour une autre mesure sévère, la fin du versement des cotisations. Intéressante à première vue, l'option de la «désaffiliation» comportait une conséquence embarrassante: au lendemain de l'adoption de cette loi, le gouvernement se serait retrouvé sans interlocuteur légi-

de législation. La première portait sur la suspension des trimestres, la seconde touchait les questions de sécurité publique. Pour éviter deux bâillons à l'Assemblée nationale et surtout tenter d'enfouir les dispositions plus controversées sous les articles traitant d'éducation, on a fusionné les deux projets. Le résultat est une loi appliquée par la ministre de l'Éducation, mais dont une

protagonistes, rare partisan de la ligne modérée.

Parmi les tenants de la ligne dure figure Raymond Bachand, responsable de Montréal, qui est soumis à des pressions importantes des commerçants, des restaurateurs, des hôteliers et surtout des organisateurs de festivals, dont son ami Gilbert Rozon, tous unanimement inquiets des répercussions des manifestations à répétition. «Pour lui, Montréal frôle la catastrophe économique», a résumé un observateur.

Avec lui, on trouve une longue liste de partisans de la ligne dure. Michelle Courchesne, réticente, mais qui savait qu'elle aurait à aller de l'avant avec la loi dès lors qu'elle acceptait l'Éducation. Line Beauchamp a quitté le gouvernement pour cette raison précise; elle savait qu'avec l'échec de son ultime tentative, la loi spéciale, déjà dans les cartons, était désormais incontournable aux yeux du patron Jean Charest. Elle quittera bientôt le Québec pour l'Afrique, pour retrouver sa sœur, a-t-on appris.

D'autres partisans de la ligne dure? Clément Gignac, Sam Hamad, Jean-Marc Fournier, Laurent Lessard, Lise Thériault

aussi, galvanisée par un certain succès avec des mesures musclées en construction.

D'autres sont intervenus en faveur de la loi, «ont dit qu'il fallait faire quelque chose», tout en étant personnellement moins profondément convaincus. M^{re} Pierre Moreau, par exemple – sa conjointe est juge, lui-même est avocat jusqu'au bout des doigts, «et un juriste ne peut prétendre que c'est une bonne loi», a confié un collègue. Robert Dutil est, par sa fonction, le défenseur de la loi et l'ordre, mais, personnellement, il est plutôt centriste. Yvon Vallières aussi est un modéré, mais comme bien des ministres de l'extérieur de Montréal, il ne comprend pas le mouvement de protestation qui s'est emparé de la métropole, et trouve urgent d'y mettre fin, confie-t-on.

Parmi les ministres moins enthousiastes à l'égard de la loi spéciale, on trouve Julie Boulet, Yolande James, Marguerite Blais et Geoffrey Kelley, mais il semble que ce camp moins déterminé n'a pas mis beaucoup d'énergie pour freiner le clan des «faucons» qui dominait clairement autour de la table du Conseil.

«Le projet de loi est tough, mais moins que ne l'auraient souhaité certains.»

— Lun des protagonistes, rare partisan de la ligne modérée

time. En écartant l'avenue de la révocation d'accréditation, on a retenu l'approche appliquée dans les dernières lois spéciales.

Jusqu'à l'adoption de la loi 78, Québec avait toujours retenu les services d'avocats du retenu privé pour ses lois spéciales. Celle-ci a été préparée uniquement au conseil exécutif par M^{re} Louis Sormany, sous-ministre responsable de la législation, une première. C'est d'ailleurs deux lois spéciales plutôt qu'une seule qui avaient été soumises au comité

section relève de son collègue à la Sécurité publique. Une loi bicéphale, donc, ce qui est plutôt inusité.

Beaucoup de faucons... guère de colombes

En interrogeant des sources au sein du gouvernement, on peut constater qu'il y avait pas mal plus de faucons que de colombes autour de la table du Conseil des ministres, la semaine dernière. «Le projet de loi est tough, mais moins que ne l'auraient souhaité certains», a résumé l'un des

Québec solidaire appelle à la mobilisation

Le parti Québec solidaire appelle les Québécois à se mobiliser «le plus largement possible» contre la loi spéciale adoptée vendredi dernier. Françoise David et Amir Khadir, les porte-parole du parti, sans encourager les gestes de désobéissance civile, ne les condamneront pas.

«Le fait de ne pas encourager la désobéissance civile ne veut pas dire que nous disons à la population de baisser les bras. Nous appelons toute la population à appuyer les étudiants de toutes les manières légales et légitimes», dit Amir Khadir.

Selon Québec solidaire, la loi spéciale viole les dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne et la liberté d'association.

«On parle beaucoup des itinéraires de manifestations, mais le premier effet de la loi, c'est de brimer la liberté

des associations étudiantes», déplore Françoise David.

Québec solidaire insiste sur la dimension pacifique de son message. «Depuis le début du conflit, nous avons toujours dénoncé les agissements violents. Les casseurs, les bris de vitres, les incendies, on a toujours dit non. Maintenant, il y a des formes de désobéissance civique que nous ne condamnerons pas», poursuit M^{me} David.

Françoise David et Amir Khadir ont participé à la manifestation d'hier après-midi, à Montréal. Certains organisateurs avaient accepté d'en fournir l'itinéraire aux autorités, comme le veut la loi spéciale, et d'autres, comme la CLASSE, ont refusé de le faire. Chose certaine, Québec solidaire ne traitera pas les amis de la CLASSE en «lépreux ou en criminels».

— Anabelle Nicoud

Canada De nouveaux appuis pour les étudiants

OTTAWA — Des syndicats du Canada anglais se mobilisent pour appuyer les étudiants québécois et pour s'opposer à la loi spéciale digne d'un «régime totalitaire», selon un leader syndical ontarien.

Le président de la Fédération ontarienne du Travail, Sid Ryan, s'insurge contre la loi spéciale adoptée la semaine dernière pour mettre fin au conflit étudiant. «Nous n'avons jamais vu une loi aussi draconienne dans ce pays, rappelle M. Ryan. Si nous ne la combattons pas ici, au Québec, ça va s'étendre partout.» Au total, les étudiants québécois ont reçu 37 000 \$ de syndicats du Canada anglais.

— Martin Croteau

PRÉCISION

PORC QUÉBÉCOIS

Dans l'article «Costco refuse de dire s'il vend du porc québécois», paru hier, Anne-Hélène Lavoie, conseillère en communications de Sobeys au Québec, parlait de l'approvisionnement de la chaîne Metro. Il aurait plutôt fallu lire qu'elle décrivait la situation chez IGA. Nos excuses.

TRADITION AND INNOVATION.

PANERAI.COM

LUMINOR 1950
3 DAYS GMT POWER RESERVE AUTOMATIC - 44MM

PANERAI
LABORATORIO DI IDEE.

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE 10
Astrologie du jour	VOYAGE 8
Bourses	AFFAIRES 8 et 9
CV	AFFAIRES 7
Débats	A30 et A31
Décès	VOYAGE 6 à 9

Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A18
Monde	A25 à A29
Petites annonces	VOYAGE 5
	AFFAIRES 4
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Ciel variable en matinée, maximum 23, minimum 14. VOYAGE 5



DÉSORMAIS, EMPRUNTEZ LA VOIE DE LA MOBILITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ.

VOICI BLACKBERRY MOBILE FUSION.

Dorénavant, tous vos appareils mobiles BlackBerry®, iOS et Android personnels ou d'affaires peuvent accéder à vos données et applications commerciales sans problème à partir d'une seule et même plateforme de gestion sécuritaire. Pour savoir comment cette nouvelle approche mettra fin au chaos de la mobilité, visitez blackberry.com/mobilefusion.

 **BlackBerry**
Osez

CRISE ÉTUDIANTE



PHOTOS PATRICK SANFAÇON ET ROBERT SKINNER, LA PRESSE

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

UNE MARÉE HUMAINE CONTRE LA LOI SPÉCIALE

ÉMILIE BILODEAU, GABRIELLE DUCHAINE, ANABELLE NICOUÉ ET DAVID SANTERRE

Des dizaines de milliers de personnes ont envahi les rues du centre-ville, hier, pour manifester contre la hausse des droits de scolarité et contre la loi spéciale, en ce 100^e jour de grève étudiante.

Une heure et demie après le début de l'événement, des personnes attendaient toujours au Quartier des spectacles de pouvoir commencer à marcher. La CLASSE, instigatrice du rassemblement, estime que 250 000 personnes ont participé à la marche. Des sources policières ont plutôt avancé le chiffre de 100 000 manifestants.

La plupart des regroupements, comme les syndicats, avaient fourni un itinéraire de la marche. « Il est essentiel de ne pas exposer inutilement nos militants et nos organisations aux mesures répressives [du] projet de loi. Les autorités municipales seront informées [de notre itinéraire] comme nous le faisons à chacune de nos manifestations. De plus, nous aurons notre service d'ordre », a expliqué le Syndicat de la fonction publique (SCFP) sur son site web.

La CLASSE a quant à elle choisi de ne pas divulguer son trajet. Avant le départ, le porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois a déclaré que le rassemblement pacifique prouvait que désobéissance civile n'est pas synonyme de vandalisme.

« Ce sont des dizaines de milliers de personnes qui sont dans les rues. Si le ministre de la Justice est conséquent avec sa loi, il devra mettre à l'amende des dizaines de milliers de personnes. »

Dès les premières minutes de la marche, la foule s'est divisée en trois groupes: un clan a suivi l'itinéraire connu des policiers, d'autres ont marché derrière la bannière de la CLASSE.

Un troisième groupe, qui comptait plusieurs manifestants masqués, s'est détaché de la foule en scandant des slogans anticapitalistes. À un moment, certains ont tenté de bloquer deux miniautobus qui transportaient le groupe d'intervention de la Sûreté du Québec. Les conducteurs ont légèrement accéléré pour pouvoir reprendre leur route.

« Ce sont des dizaines de milliers de personnes qui sont dans les rues. Si le ministre de la Justice est conséquent, il devra mettre à l'amende des dizaines de milliers de personnes. » – Gabriel Nadeau-Dubois

Vers 16h45, leur rassemblement a été déclaré illégal. Les vitrines de trois institutions financières ont été fracassées et des voitures de police ont été vandalisées, a rapporté le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Les protestataires de ce groupe ont alors rapidement rejoint la manifestation de la CLASSE, qui se déroulait pacifiquement. Ian Lafrenière, porte-parole du SPVM, croit que les casseurs auraient pu être mieux encadrés si les trois groupes avaient dévoilé et respecté leur itinéraire. « Quand tu dis: "Nous autres, on

va faire une marche, mais on va défier les autorités", en partant, tu invites des pas gentils à venir avec toi. La preuve, c'est que sur les deux grandes marches du 22 mars et du 22 avril derniers, les itinéraires étaient connus et il y a eu zéro problème », a-t-il dit.

Des militants tous azimuts

La foule composée d'étudiants, mais aussi de militants en tout genre, de sympathisants, de familles, de poussettes et d'ainés, s'est réunie vers 14h pour le départ de la manifestation à la place des Festivals. Le thème de l'événement était: « 100 jours de grève. 100 jours de mépris. 100 jours de résistance. »

Les associations étudiantes, les grands syndicats et des politiciens comme Amir Khadir étaient au rendez-vous. « Dorénavant, les mots "mouvement étudiant" et "victoire" vont bien ensemble », a-t-il déclaré. Il a toutefois refusé de prendre la parole au micro au parc La Fontaine, où tous les groupes se sont réunis à la fin de leur marche, pour ne pas voler la vedette.

Gilles Duceppe, carré blanc épinglé à sa veste, a affirmé que le gouvernement doit négocier avec la FECQ et la FEUQ.

Plusieurs marcheurs ont eu des mots durs pour le gouvernement. Lorraine Boutin et Marc Guénette ont accompagné leur fils gréviste Antoine, élève au collège de Bois-de-Boulogne. « L'éducation est le plus beau cadeau pour nos jeunes. La hausse des droits n'est pas le débat, il y en a, de l'argent. Mais la loi spéciale a fait de moi un citoyen engagé. Je suis abonné aux réseaux sociaux comme Twitter et je suis ce qui se passe », a raconté M. Guénette.

SOIRÉE MOUVEMENTÉE

Après la manifestation monstre de l'après-midi, la 29^e manifestation nocturne d'hier soir a été réprimée à coups de matraques, de boucliers et de bombes assourdissantes.

Vers minuit, la police de Montréal rapportait plus de 55 arrestations. Au moins cinq d'entre elles pour des voies de fait ou des agressions armées contre des policiers, les autres pour des infractions à la réglementation municipale, comme le port du masque. Au moment de mettre sous presse, au moins deux arrestations de masse étaient en cours, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Metcalfe. Une autre à l'est, à l'angle des rues Wolfe et Robin.

Le rassemblement, qui s'était amorcé au parc Émilie-Gamelin autour de 20h45, a été rapidement déclaré illégal, notamment parce que ses responsables n'ont pas fourni d'itinéraire.

Vers 22h30, l'une des grandes craintes dans le mouvement étudiant depuis le début des manifestations s'est matérialisée. À l'angle Saint-Denis et Sainte-Catherine, le conducteur d'une Mercedes blanche aurait foncé sur deux manifestants qui lui faisaient signe d'attendre, car un groupe arrivait à l'intersection. Furieux, l'homme aurait plutôt démarré en trombe, foncé sur les deux jeunes qu'il a transportés sur son capot sur une dizaine de mètres avant de fuir. La police recherche le conducteur et dispose du numéro d'immatriculation de la voiture.

Vers 21h45, alors que la foule marchait dans la rue Sainte-Catherine en direction est, près de la rue Peel, le groupe d'intervention du SPVM a barré la rue et a rapidement chargé la foule, qui a battu en retraite au pas de course vers l'ouest. Certains manifestants ont reçu des coups de bouclier. Le groupe de manifestants a ensuite été scindé en deux, rue Peel. Les policiers leur ont lancé quelques bombes assourdissantes dont au moins deux ont éclaté près du niveau du sol, en plein cœur de la foule.

Par ailleurs, le comité exécutif du syndicat des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la STM a recommandé à ses membres de refuser de participer au transport des policiers du SPVM lors des opérations entourant les manifestations car il se dit contre la loi spéciale.

– David Santerre

Ça continue, évidemment



MARIE-CLAUDE LORTIE
CHRONIQUE



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

1 Le contingent de la CLASSE s'est écarté du trajet original, entraînant avec lui un large pan de la manifestation. Le stratagème des étudiants a été toléré par les autorités. 2 Ce soir encore, de nombreuses arrestations ont ponctué la manifestation nocturne. 3 Parents et enfants étaient de la partie au cours de la journée, ce qui a provoqué des scènes de bonne humeur. 4 Le photographe Alain Roberge a croqué une scène qui résumait l'état d'esprit de bon nombre de manifestants. 5 Des membres de la cavalerie du SPVM ont procédé à une arrestation musclée hier soir.

Il est environ 16h15, à l'angle des rues University et Union, et la manifestation bat son plein. Des dizaines et des dizaines de milliers de personnes défilent dans les rues et on a l'impression que les marcheurs sont tout simplement partout dans le centre-ville. Pas étonnant: il y a tellement de gens que la foule ne peut que serpenter et s'étaler sur plusieurs artères. Et de plus, deux groupes contestataires se sont détachés pour former leur propre cortège.

Pour être à plus d'un endroit en même temps, j'ai fini par me louer un BIXI et je me suis donc arrêtée pour parler aux policiers qui dirigeaient la circulation au pied de la Place Ville-Marie et bloquaient l'accès à la rue University.

« Vous, vous pouvez passer sans problème, mais pas eux », me dit un agent en montrant les voitures arrêtées au carrefour. Un automobiliste ouvre sa fenêtre. « Je fais quoi pour sortir du centre-ville? »

– Pas possible, répond l'agent.
– Et mes enfants à Candiac que je dois aller chercher à l'école?

– Ici, ça va prendre un moment. La manifestation encercle complètement le centre-ville. Moi, si j'étais vous, pour vos enfants, j'appellerais quelqu'un.

Je n'ai pas dit un mot, mais évidemment, j'ai pensé la même chose que vous. Appelez le premier ministre et demandez-lui de vous trouver une gardienne pour voir...

Deux secondes plus tard, voiture suivante, même scénario. Une dame. Encore des enfants à aller chercher à l'école...

Vous voyez le topo.

Hier, en pleine heure de pointe, le centre-ville a été tout simplement envahi par les marcheurs. Bloqué. Circulation paralysée pendant de longues minutes.

La loi spéciale adoptée par Québec la semaine dernière n'a pas du tout empêché des dizaines et des dizaines de milliers de personnes de descendre dans rue pour crier leur colère. À un moment, planté au milieu de la marche sur René-Lévesque, on pouvait voir des gens à perte de vue des deux côtés, vers l'est et vers l'ouest. Cortège impressionnant.

Dans les voitures, les gens bloqués, incapables de traverser d'un côté ou de l'autre, semblaient tous assez calmes, résignés. Plusieurs klaxonnaient même en appui aux marcheurs, d'autres brandissaient le bras comme les leaders

étudiants aiment le faire. D'autres choisissaient de garer leur voiture pour sortir marcher un peu ou aller se chercher un café, faisant preuve, m'a confié une collègue prise dans un bouchon, « d'une étonnante courtoisie ».



Dans la rue, ça chantait, ça riait, ça se parlait au téléphone portable, ça se retrouvait entre copains: « Eh, comment tu vas, longtemps qu'on s'est vus! » Il y avait des bébés, des grands-parents, le service d'ordre de quelques syndicats, des tonnes d'étudiants jeunes et moins jeunes, leurs profs, leurs chiens, des clowns, des pancartes de toutes sortes (« Charest, juste pars », « Libéraux corrompus », « Désobéissons à la loi 78 »). Beaucoup, beaucoup de gens calmes et joyeux. Et puis il y avait quelques marcheurs masqués dont il était pas mal clair dès le départ qu'ils ne s'en allaient pas faire une balade avec toutou.

Même moi, qui ne suis pas exactement Hannah Arendt et encore moins James Bond, je les ai vite repérés. Si je veux voir de la casse, pas une mauvaise idée de rester avec eux, me suis-je dit. C'est un groupe « anticapitaliste », a-t-on précisé quand j'ai posé quelques questions sur la nature de cette cohorte plutôt loubarde avant d'apprendre que *La Presse* n'y était pas exactement prisée. « Les trajets, on s'en fout... La loi spéciale, on s'en crisse! », hurlaient-ils en chœur, poétiques façon « deux par quatre ». Il devait approcher les 17h quand ils ont fracassé leur première vitrine, prévisibles comme la pluie.

Mais pendant ce temps, il y avait surtout des milliers et des milliers de gens avec des slogans, des sifflets et des casseroles, qui voulaient tout simplement envoyer calmement, pacifiquement, peut-être pas toujours élégamment, mais néanmoins très civilement, un message au gouvernement, un message que celui-ci fait tout pour éviter de voir et d'entendre, attisant ainsi la machine depuis 100 jours.

« Je ne suis pas étudiante, je ne suis pas communiste, je ne suis pas anarchiste, je suis en crise », disait la pancarte d'une dame accompagnée de son amoureux et de son bébé.

Un bon résumé de l'état d'esprit de cet immense rassemblement.

Concessionnaires BMW de Montréal
bmwmontreal.ca

Le plaisir de conduire™

PARCE QUE VOUS N'ARRÊTEZ JAMAIS.

NI VOTRE BMW, PAR CONSÉQUENT.

C'est pourquoi la Protection en cas d'usure excessive est pour vous. Vous aurez l'esprit tranquille en sachant qu'à la fin de votre bail, vous éviterez les dépenses imprévisibles que causent les fissures au pare-brise, pare-choc abimé et autres. Et présentement, elle est incluse dans le prix de la location du BMW X1. Visitez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal dès aujourd'hui.

0\$
d'acompte, dépôt de sécurité et montant dû à la livraison*

Entretien régulier sans frais – 4 ans ou 80 000 km**

X1 28i
xDrive – 2012

PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
39 612\$**	508\$*	1,9%

* MONTANT DU 0\$ À LA LIVRAISON! ** JUSQU'À 48 MOIS

JUSQU'AU 31 MAI

L'ÉVÉNEMENT PLAISIR AUGMENTÉ
JUSQU'À 2 000 \$ D'ÉQUIPEMENT ET GROUPES D'OPTIONS BMW

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaival.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmv.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

Modèle européen montré. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat: le prix de vente est de 39 612 \$, ce qui inclut le PDSF (38 500 \$), le transport et l'inspection de prélivraison (1 995 \$), la taxe sur la climatisation (100 \$), la taxe de gestion des pneus (12 \$), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 \$) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X1 xDrive 28i 2012 en stock. **Offre à la location: 38 500 \$ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, avec un acompte de 0 \$, pour des mensualités de 508 \$. † Compte tenu d'un rabais du fabricant déjà appliqué ainsi qu'une différence additionnelle au coût de location, un montant de 0 \$ est exigé. Seules les taxes sur le montant original applicable devront être déboursées. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 18 865 \$. L'obligation locative totale est de 27 037,20 \$. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 \$ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mai 2012. †† Les véhicules BMW 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2012 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

CRISE ÉTUDIANTE

Il n'y a pas de ligne de parti



PATRICK LAGACÉ
CHRONIQUE

Comme chroniqueur, j'ai un truc infailible pour éviter de faire un Stéphane Gendron de moi-même, c'est-à-dire de me mettre le pied dans la bouche jusqu'à la rotule.

Je prends congé.

Congé, donc, la semaine passée. Ça m'évite de dire des niaiseries.

En revenant à la civilisation, je suis tombé sur des messages de lecteurs inquiets. «Vous êtes où? Vos boss vous ont fait taire! Ils veulent pas que vous plantiez le gouvernement, pour sa loi spéciale, on sait ben...»

Évidemment, ils disaient ça parce que, dans ce journal, j'ai souvent brutalement critiqué Jean Charest et son gouvernement pour sa gestion du dossier étudiant: on espérait un chef d'État; on a eu le directeur adjoint d'un concessionnaire Lada pour la Basse-Côte-Nord...

Évidemment, certains ont fait 1 (mon absence) + 1 (la loi spéciale qui matraque le droit d'association) et ils ont conclu que la Grosse Presse Libérale m'avait exilé dans quelque Sibérie.

Sauf que non. Pas de complot. J'étais en congé. Volontaire.

Les inquiétudes de certains lecteurs en disent plus sur le climat de ce Printemps érable, complètement paranoïaque, que sur la propension aux complots chez la moyenne des ours, remarquez.

Il n'y a plus de milieu. Il n'y a que des extrêmes, galvanisés. Des fois, fatalement, les gens tombent dans le trou où était le centre, et ils font 1+1=22...

Mon journal lui-même est tombé dans ce trou. Samedi, à la une, résultat d'un sondage: les Québécois appuient la loi spéciale. Petit hic: le sondage a été mené pendant les débats à l'Assemblée nationale. Il n'en fallait pas plus pour qu'en certains quartiers, on crie à la manipulation de l'information, au biais pro-libéral de *La Presse*...

Pardon?

Je veux bien admettre une maladresse, il eut été préférable d'attendre de connaître les détails du projet de loi 78 avant de poser une question sur le sujet. Mais le grand complot pro-libéral?

Un peu de sérieux...

Car il faut vraiment lire ce journal avec une loupe, à la recherche d'un adjectif subliminal, pour passer à côté d'un truc gros comme un éléphant: depuis trois ans, *La Presse* a été à l'avant-garde des révélations qui ont embarrassé le gouvernement de Jean Charest.

Des exemples?

Depuis trois ans, «La Presse» a été à l'avant-garde des révélations qui ont embarrassé le gouvernement de Jean Charest.

Qui a révélé que pendant que Québec disait donner une dernière chance à la négociation avec les étudiants, on planchait sur ce projet de loi spéciale?

Denis Lessard, de *La Presse*.

Qui a révélé la passion pour la politique d'un haut dirigeant d'une firme de génie, histoire qui illustre les liens entre les firmes de génie et le politique?

Fabrice de Pierrebourg, de *La Presse*.

Qui a récemment révélé que Line Beauchamp, alors ministre de l'Environnement, avait participé à un petit-déjeuner de financement où se trouvait un mafieux notoire?

André Noël, de *La Presse*.

Qui a écrit qu'un ancien conseiller de Jean Charest recyclé dans les tableaux scolaires semble favorisé par un appel d'offres public?

Vincent Marissal, de *La Presse*.

Qui a écrit qu'au sein même de l'Unité permanente anticorruption, son indépendance politique fait l'objet de sérieux doutes?

Fabrice de Pierrebourg, de *La Presse*.

Qui a révélé l'histoire des cadres unilingues anglophones dans ce fleuron du Québec économique qu'est la Caisse de dépôt et placement?

Francis Vailles, de *La Presse*.

Qui a révélé qu'Hydro-Québec cache 1 milliard en dépassements de coûts dans la réfection de Gently-2?

Paul Journet, de *La Presse*.

Qui a révélé plusieurs des scoops du scandale de l'attribution des places subventionnées en garderie par le ministère de la Famille à des amis du Parti libéral?

Tommy Chouinard, de *La Presse*.

Dans le commentaire, même combativité.

Michèle Ouimet a écrit que sur la question de la hausse des droits de scolarité, le gouvernement est tombé sur la tête.

Rima Elkouri a dit que la hausse des droits de scolarité est «brutale» et constitue une «injuste part».

J'ai dit que Jean Charest exploite le chaos électoral.

Yves Boisvert a, parmi les premiers, dénoncé la «commission émasculée» qu'était la première mouture de la commission d'enquête sur les saloperies du monde de la construction, une première mouture semblant protéger les politiciens.

Et il y a Chappleau, toujours cruel envers le premier ministre et sa grande famille libérale.

Où ça, le complot?

Oui, je sais. La page éditoriale est pro-gouvernement, dans ce débat. Ça en décoiffe plusieurs. Je ne suis pas d'accord avec Pratte, avec Dubuc, avec Gagnon.

Mais ils ont leurs points de vue, j'ai les miens. Yves a les siens, comme Michèle, comme Rima, comme Marie-Claude. Ce journal n'est pas un monolithe. Il est probablement aussi polarisé, ces jours-ci, qu'autour de votre table de cuisine...

Donc, quand je vois des appels au boycottage de *La Presse* pour cause de biais libéral, je suis sidéré. Et je me pose une question, une seule: Jean Charest, qui est crucifié dans nos pages depuis trois ans, est-il encore abonné, lui?

Montréal Tintamarre de casseroles

Les protestataires contre la hausse des droits de scolarité et la loi d'exception sont bruyants depuis environ quatre soirs. À 20h sonnantes, plusieurs personnes sortent dans les rues ou sur leur balcon pour taper sur leurs casseroles. Sur la page Facebook de l'événement, on invite les gens à faire du bruit: «Tapez dessus [la casserole] avec toute la rage que cette loi spéciale fait naître en vous!» La symphonie de batterie de cuisine dure en général 15 minutes, mais à certains endroits à Montréal, le tintamarre se fait entendre jusqu'à 23h. Sur les réseaux sociaux, les manifestants affirment s'être inspirés des étudiants chiliens qui ont eux aussi choisi ce moyen de pression pour revendiquer la gratuité scolaire.

— Émilie Bilodeau

Écoles de la CSDM Piquets de grève interdits

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a envoyé un communiqué, hier, à tous les parents d'élèves du secondaire pour les prévenir que les piquets de grève ne seront plus tolérés devant les établissements touchés par un débrayage. Le message envoyé par courriel fait suite à l'adoption de la loi spéciale vendredi. «Dans l'intérêt des élèves et en tant qu'institution responsable, c'est notre devoir de nous adapter à ce changement de situation. Nous ne souhaitons pas que nos élèves enfreignent la loi», ont indiqué la présidente et le directeur général de la CSDM.

— Émilie Bilodeau

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles de berline CTS à transmission automatique 2012 (GMMS9/LSBMM0) et SRX 2012 (GMMS9/LSA). Les frais liés à l'inscription au RDPM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le modèle illustré peut comporter certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Prix à l'achat de 38 135 \$ pour la CTS à propulsion arrière, de 40 310 \$ pour la CTS à propulsion avant, de 42 655 \$ pour le SRX. Paiements mensuels basés sur une location de 48 mois, à un taux de location de 0,9 % pour la berline CTS et de 1,9 % pour le SRX. Sur approbation de crédit de la Financial Co. Corporation. Limite annuelle de 20 000 km; 0,20 \$ par kilomètre excédentaire. Première mensualité exigible à la livraison. Aucun dépôt de sécurité requis. Transport (1 500 \$) et taxe de climatisation (100 \$) inclus. Immobilisation, assurance, droits et taxes en sus. Comprend un rabais devant les taxes de 2 500 \$ pour la berline CTS et de 1 000 \$ pour le SRX. Ce rabais est un crédit de livraison offert au consommateur par le fabricant et est offert aux particuliers seulement. 2. Programme Entretien Supérieur de Cadillac sans frais de 1 an ou 20 000 km. Selon la première éventualité. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMQ Québec (excepté la région de Québec - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre de programme incitatif. 3. Cadat, à l'acquisition des programmes de La Carte Côté, de prime pour étudiants et de GM. 4. Le SRX, se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le consommateur peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peuvent être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.



LA CADILLAC DES LOCATIONS

BERLINE CTS 2012
PROPULSION ARRIÈRE

MISE DE FOND	PAIEMENT	LOCATION
0 \$	489 \$/MOIS	48/MOIS
1 999 \$	445 \$/MOIS	48/MOIS
4 999 \$	382 \$/MOIS	48/MOIS

TRACTION INTÉGRALE

MISE DE FOND	PAIEMENT	LOCATION
0 \$	509 \$/MOIS	48/MOIS

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION



SRX 2012

MISE DE FOND	PAIEMENT	LOCATION
0 \$	569 \$/MOIS	48/MOIS
1 999 \$	525 \$/MOIS	48/MOIS
4 999 \$	460 \$/MOIS	48/MOIS

COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

Profitez des avantages du programme Entretien supérieur de Cadillac²





offrescadillac.ca



DÉCOUVRIR



FAITES VITE
L'OFFRE PREND FIN LE
31 MAI

L'ÉVÉNEMENT PRIX EMPLOYÉ

JUSQU'À

13 500\$

DE RABAIS À L'ACHAT COMPTANT* APPLICABLE UNIQUEMENT AUX MODÈLES TITAN 2012 SÉLECTIONNÉS.

500\$ BONI AU COMPTANT INCLUS**

TITAN CABINE DOUBLE S 4x4 2012

- Moteur de 5,6 l, 317 ch et 385 lb-pi de couple
- Charge utile maximale de 2 153 lb • Capacité de remorquage maximale de 9 500 lb

PRIX À L'ACHAT **41 743\$**
 RABAIS À L'ACHAT COMPTANT* **-12 657\$**
 VOTRE PRIX EMPLOYÉ¹ **29 086\$**

500\$ BONI AU COMPTANT INCLUS**



Titan cabine double SL 4x4 2012 illustré



Berline Altima 3.5 SR 2012 illustrée

BERLINE ALTIMA 2.5 S 2012

- Moteur à DACT de 2,5 l et 175 ch
- Dispositif de freinage antiblocage (ABS) et contrôle dynamique du véhicule (CDV)
- Système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} et système de navigation livrable

PRIX À L'ACHAT **25 808\$**
 RABAIS À L'ACHAT COMPTANT* **-5 815\$**
 VOTRE PRIX EMPLOYÉ¹ **19 993\$**

500\$ BONI AU COMPTANT INCLUS**

JUSQU'À 1262 KM SUR ROUTE AVEC UN SEUL PLEIN³

VERSA À HAYON 1.8 S 2012

PRIX À L'ACHAT **16 260\$**
 RABAIS À L'ACHAT COMPTANT* **-3 095\$**
 VOTRE PRIX EMPLOYÉ¹ **13 165\$**

500\$ BONI AU COMPTANT INCLUS**

- Moteur à DACT de 1,8 l et 122 ch
- Six coussins gonflables de série
- L'espace pour les jambes à l'arrière le plus généreux de sa catégorie²

JUSQU'À 877 KM SUR ROUTE AVEC UN SEUL PLEIN³



Versa à hayon 1.8 SL Sport 2012 illustrée



Sentra SE-R 2012 illustrée

SENTRA 2.0 2012

- Moteur à DACT de 2,0 l, 140 ch et boîte Xtronic CVT^{MD} livrable
- Verrouillage électrique des portières de série
- Glaces et rétroviseurs extérieurs électriques chauffants livrables

PRIX À L'ACHAT **17 060\$**
 RABAIS À L'ACHAT COMPTANT* **-3 811\$**
 VOTRE PRIX EMPLOYÉ¹ **13 249\$**

500\$ BONI AU COMPTANT INCLUS**

JUSQU'À 965 KM SUR ROUTE AVEC UN SEUL PLEIN³

PAYEZ CE QUE NOUS PAYONS SUR LA PLUPART DE NOS VÉHICULES.

Visitez votre concessionnaire Nissan dès aujourd'hui ou consultez nissan.ca pour plus de détails.**

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec



L'événement PRIX EMPLOYÉ est en vigueur du 1^{er} au 31 mai 2012 et peut faire l'objet de changements sans préavis. Tous les prix comprennent les frais de transport et de prélivraison, les taxes sur l'air climatisé (si applicable), les taxes sur les pneus, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres disponibles uniquement chez les concessionnaires participants. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix et peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. * Les rabais totaux sont applicables uniquement à l'achat comptant et sont une combinaison d'un rabais « Prix Employé » et d'un « rabais au comptant ». Les « Prix Employé » Nissan s'appliquent au programme « A » habituellement offert aux employés Nissan, mais excluent les bonis ou autres offres spéciales dont les employés peuvent bénéficier de temps à autre. Les montants des rabais « Prix Employé » varient entre 934 \$ et 6 365 \$ (en fonction du modèle). Ces offres sont applicables à l'achat d'un des modèles 2012 neufs suivants : Versa à hayon et berline, Sentra, Altima berline et Coupe (à l'exception de la version hybride), Maxima, 370Z, Quest, Cube, Juke, Rogue, Murano, Xterra, Pathfinder, Armada, Frontier ou Titan. Le véhicule doit être vendu durant la période du programme. Le rabais « Prix Employé » sera déduit du prix de vente avant les taxes et peut être combiné à des offres de financement à l'achat / à la location - excepté lorsque le rabais « Prix Employé » est combiné à un « rabais au comptant » pour créer un « rabais total ». Le « rabais au comptant » varie entre 400 \$ et 8 000 \$ (en fonction du modèle), sera déduit du prix de vente avant les taxes et ne peut être combiné à des offres de financement à l'achat / à la location ou autres. Le rabais total (incluant le rabais « Prix Employé » et le rabais additionnel de 500 \$) de 13 544 \$ / 13 711 \$ / 13 956 \$ est applicable au Titan cabine double SL 4x4 SWB 2012 (3CFG72 AA00) avec transmission automatique / Titan cabine double SL 4x4 SWB 2012 (3CFG72 FS00) avec transmission automatique / Titan cabine double SL 4x4 SWB 2012 (3CFG72 NE00) avec transmission automatique. Visitez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.** Le rabais additionnel de 500 \$ est en vigueur du 21 au 31 mai 2012 et peut faire l'objet de changements sans préavis. Ce rabais est uniquement applicable à l'achat ou à la location d'un des modèles 2012 neufs suivants : berline Altima, Versa à hayon, Sentra, Rogue et Titan. Le rabais sera déduit du prix négocié avant les taxes et peut être combiné aux autres offres en vigueur. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Nissan participant pour tous les détails. 1) Prix à l'achat de 19 993 \$ (incluant un rabais au comptant total de 5 815 \$) pour la berline Altima 2.5 S 2012 (T4RG52 AA00), transmission manuelle / 27 297 \$ (incluant un rabais au comptant total de 6 611 \$) pour la berline Altima 3.5 SR 2012 telle qu'illustrée (T4SG12 AA00), transmission CVT / 13 249 \$ (incluant un rabais au comptant total de 3 811 \$) pour la Sentra 2.0 2012 (C4LGS2 AA00), transmission manuelle / 19 376 \$ (incluant un rabais au comptant total de 4 384 \$) pour la Sentra SE-R 2012 telle qu'illustrée (C4SG12 AA00), transmission CVT / 13 165 \$ (incluant un rabais au comptant total de 3 095 \$) pour la Versa à hayon 1.8 S 2012 (B5RG52 AA00), transmission manuelle / 17 782 \$ (incluant un rabais au comptant total de 3 478 \$) pour la Versa à hayon 1.8 SL Sport 2012 telle qu'illustrée (B5RG52 SC00), transmission manuelle / 29 086 \$ (incluant un rabais au comptant total de 12 657 \$) pour le Titan cabine double S 4x4 SWB 2012 (3CFG72 AA00), transmission automatique / 38 899 \$ (incluant un rabais au comptant total de 13 544 \$) pour le Titan cabine double SL 4x4 SWB 2012 tel qu'illustré (3CFG72 AA00), transmission automatique. 2) Catégorie des petits véhicules selon Ward's. La Versa 2012 par rapport aux petites voitures 2011 d'entrée de gamme. 3) Consommation de carburant (L/100 km) sur route : 5,7 L / 5,7 L / 6,0 L pour la Versa à hayon 1.8 SL avec boîte Xtronic CVT^{MD} / la Sentra avec boîte Xtronic CVT^{MD} / la berline Altima 2.5 S avec boîte Xtronic CVT^{MD} 2012. Réservoir de 50 L / 55 L / 75,7 L. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des conditions de conduite - à utiliser à des fins de comparaison seulement. Ces données sont calculées en fonction de conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. Les cotes de consommation de carburant (L/100 km) sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transport Canada et sont basées sur le Guide de consommation du carburant 2012. ** Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

Improvisation



**MICHÈLE
OUIMET**
CHRONIQUE

La nouvelle ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, est prête à négocier avec les étudiants. Hier, elle a parlé de «rencontre». Pas quelques coups de fil entre deux réunions. Non, une rencontre. Donc du sérieux.

Après les avoir assommés avec une loi matraque, elle leur tend la main. Et elle est prête à inclure la CLASSE qui a pourtant défié la loi spéciale, hier. Allez comprendre.

J'avoue que j'en perds mon latin.

Revenons en arrière. Mardi, deux jours avant le dépôt de la loi spéciale, M^{me} Courchesne a rencontré les trois leaders étudiants pendant une heure.

Oui, lui ont-ils dit, nous sommes prêts à négocier, voici notre solution minimale, celle que les étudiants pourraient accepter. Rien d'extravagant: un conseil provisoire revu et amélioré, chargé de trouver des économies dans la gestion des universités.

Ce conseil repose sur un immense malentendu: les étudiants croient qu'ils vont trouver des centaines de millions de dollars en économies qui vont servir non seulement à éliminer les frais afférents, mais aussi à diminuer les droits de scolarité. Le gouvernement n'y croit pas, mais bon, ils ont signé une entente de principe le 5 mai.

Les étudiants ont mis cartes sur table lors de la réunion de mardi. Michelle Courchesne n'a rien dit, elle les a écoutés, merci, bonsoir. Deux jours plus tard, jeudi, vlan! La loi spéciale, un bon coup de matraque.

Hier, changement de ton, la ministre a dit qu'elle était prête à négocier.

«Nous sommes tous les deux 24/7», a-t-elle dit. Elle parlait de son chef de cabinet et d'elle disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Elle a ajouté: «Je suis prête à faire une rencontre, et ils le savent.»

Eh bien non, ils ne le savent pas. C'est moi qui ai appris au président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, que la ministre était prête à les rencontrer.

Il était 14h30, Léo Bureau-Blouin attendait le départ de la grande manifestation qui a réuni des dizaines de milliers de personnes au centre-ville de Montréal. Il était abasourdi. «Bien sûr, nous sommes prêts à négocier, mais on ne veut pas revivre le même film», m'a-t-il dit.

Une rencontre, une loi matraque, une main tendue, des leaders étudiants qui ignorent que la ministre est prête à négocier. Tout cela sent l'improvisation.

Une rencontre, une loi matraque, une main tendue, des leaders étudiants qui ignorent que la ministre est prête à négocier. Tout cela sent l'improvisation.

Comment vont réagir les faucons du gouvernement lorsqu'ils vont voir le «dangereux» Gabriel Nadeau-Dubois s'asseoir avec la ministre, lui qui a osé défier la loi spéciale?

J'imagine l'atmosphère autour de la table de négociations.

Le gouvernement a une jeunesse survoltée sur les bras. La lutte a dépassé le cadre étroit des droits de scolarité.

Peut-être que les historiens pourront déchiffrer cette colère qui ne s'essouffle pas. Contestation d'un gouvernement usé? Trop d'odeurs de corruption? Une jeunesse qui reprend le flambeau des baby-boomers 40 ans plus tard? Un gigantesque ras-le-bol devant des élites qui les ignorent? Allez savoir.

Jeudi soir, lorsque Jean Charest a expliqué sa loi spéciale, il a tenu un discours truffé de demi-vérités. Il a tout fait pour marginaliser un mouvement qui, pourtant, lui tient tête depuis trois mois. Il a dit que son gouvernement avait

Avec sa loi spéciale, le gouvernement s'est aliéné une partie de la population. Hier, il n'y avait pas que des étudiants dans la rue.

Et le mouvement grossit au lieu de se dégonfler.

Je ne répéterai pas tout le mal qui a été dit sur cette loi spéciale, mais je peux résumer les points les plus inacceptables: restriction du droit de manifester, menace de couper les vivres aux associations étudiantes, renversement du fardeau de la preuve pour la responsabilité civile. Une loi qui ratisse trop large et qui piétine des droits protégés par la Charte. Une loi qui heurte toutes les générations.

Pourtant, l'idée de départ était bonne: suspendre les trimestres et les reporter en août, le temps que les esprits se calment. Au lieu de matraquer les étudiants avec une loi spéciale, le gouvernement aurait dû en profiter pour négocier.

Jean Charest a créé un monstre. En défiant la loi, Gabriel Nadeau-Dubois a mis en marche la machine judiciaire. S'il refuse de payer les amendes, il risque la prison. Imaginez les images: le jeune Gabriel Nadeau-Dubois qui rentre en prison, le poing en l'air.

Le gouvernement aura réussi à créer un martyr.

Cette stratégie porte un nom: improvisation.



Pour joindre notre chroniqueuse: michele.ouimet@lapresse.ca

Accusation et bisbille pour la fille d'Amir Khadir

CHRISTIANE DESJARDINS

Même si elle s'est cachée sous un grand foulard, Yalda Machouf-Khadir, fille du député Amir Khadir, a fait un passage remarqué au palais de justice de Montréal, hier matin.

Dans un premier temps, une autre jeune femme et elle ont été

accusées de méfait, en lien avec l'occupation et le grabuge qui se sont produits au Cégep du Vieux Montréal dans la nuit du 16 au 17 février derniers.

Un peu plus tard, en sortant d'une autre salle d'audience où, avec quatre ou cinq amis, elle était allée soutenir un manifestant détenu, M^{me} Khadir, 19 ans,

s'est couvert la tête d'un grand foulard mauve en voyant qu'une photographe allait la prendre en photo. M^{me} Khadir et un ami ont ensuite volontairement foncé sur la photographe de presse Chantal Poirier, du *Journal de Montréal*. «Hé, on a droit à notre vie privée!», a lancé M^{me} Khadir à la photographe, qui a

rétorqué que le palais de justice est un endroit public. L'homme s'est approché très près de M^{me} Poirier et a donné un coup sur son appareil photo.

«J'ai reçu la caméra sur le nez. Pour la première fois, j'ai reculé», a raconté M^{me} Poirier. La photographe et son employeur songeaient à porter plainte, hier.

Notons que M^{me} Khadir était déjà accusée, avec une vingtaine d'autres personnes, de méfait, de complot et d'entrave aux policiers pour avoir bloqué le pont Jacques-Cartier, la semaine dernière. Elle a déjà reçu une contravention pour avoir bloqué le pont Champlain le 20 mars dernier, à l'heure de pointe.



ON VOULAIT S'INSPIRER DES CHOSES PRÈS DE NOUS. COMME LE CHAMPIONNAT DU MONDE.

Infiniti est fière d'être partenaire officiel de l'écurie Red Bull Racing, sacrée championne du monde. Ensemble, nous partageons la même vision audacieuse qui nous permet d'inspirer la performance. Notre coupé G peut en témoigner: puissance en tête de sa catégorie avec 330 chevaux, boîte automatique à 7 rapports avec correspondance du régime en rétrogradation et suspension sport livrable. Visitez dès aujourd'hui votre détaillant pour un essai routier. Infiniti, la différence entre conduire et piloter.



Coupé G Sport illustré*

COUPÉ G 2012 D'INFINITI

Financement à la location

1,9%
pour 48 mois

Mensualité à partir de

437\$*
avec 8 322 \$ de comptant initial

330 CHEVAUX
EN TÊTE DE SA CATÉGORIE



INFINITI
Performance inspirée

Suivez Infiniti Canada sur [Twitter](#) [Facebook](#) | infiniti.ca

Cet été, venez admirer la voiture de F1 de Red Bull Racing™ chez votre détaillant Infiniti. Visitez infiniti.ca/TourDePiste pour l'horaire complet.

Park Avenue Infiniti
8805, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450-445-5799

Infiniti Laval
1950, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514-666-2710

Luciani Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514-731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
514-697-5222

* Offre de financement à la location sur un nouveau Coupé G37 2012 (G2TG72 AA00) / Coupé G37 Sport 2012 (G2XS72 AA00) tel qu'illustré seulement. Taux de financement à la location de 1,9% pour un terme de 48 mois. Mensualité pour un Coupé G37 2012 (G2TG72 AA00) de 437 \$ avec 8 322 \$ de comptant initial ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Mensualité pour un Coupé G37 Sport (G2XS72 AA00) tel qu'illustré de 488 \$ avec 8 322 \$ de comptant initial ou un véhicule de reprise d'une valeur équivalente. Les frais de transport et de pré livraison (1 995 \$), les taxes sur l'air climatisé (100 \$) et les taxes sur les pneus (30 \$) sont inclus. Aucun dépôt de garantie. Première mensualité requise à la signature du contrat. Location basée sur une allocation annuelle de 20 000 km avec kilométrages additionnels de 0,15 \$ le km. L'obligation totale de location est de 29 298 \$ pour un Coupé G37 2012 (G2TG72 AA00) / 31 728 \$ pour un Coupé G37 Sport (G2XS72 AA00) tel qu'illustré. Les taxes, assurances, immatriculations et permis sont en sus. Ces offres sont disponibles jusqu'au 31 mai 2012. Ces offres sont disponibles uniquement auprès d'Infiniti Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les concessionnaires peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Visitez votre détaillant Infiniti le plus près pour connaître tous les détails ou Infiniti.ca.

Nadeau-Dubois condamné pour ne pas avoir payé son loyer à temps

VINCENT
BROUSSEAU-POULIOT

Le co-porte-parole de la CLASSE, Gabriel Nadeau-Dubois, a été condamné par la Régie du logement parce qu'il n'a pas payé à temps deux mois de loyer, soit 1900\$. Il ne sera toutefois pas expulsé de son logement, car il a payé son loyer en attendant la décision de la Régie.

«Le loyer a été payé par chèque. C'est supposé être réglé», a dit Gabriel Nadeau-Dubois à *La Presse* alors qu'il venait de prendre connaissance de la décision de la Régie du logement défavorable à son endroit. Dans la décision rendue publique hier, le juge administratif Robin-Martial Guay s'est dit «aussi songeur que perplexe» devant les explications de Gabriel Nadeau-Dubois, qui ne sont pas «crédibles» selon lui. M. Nadeau-Dubois alléguait avoir payé ses deux mois de loyer en argent comptant déposé dans la boîte aux lettres de son propriétaire.

En règle

La copropriétaire du logement de Gabriel Nadeau-Dubois confirme que ce dernier ne sera pas expulsé de son logement malgré l'ordonnance d'expulsion et de résiliation du bail prononcée par la Régie. «Selon la loi, les locataires qui sont présumés ne pas avoir payé leur loyer ne peuvent être expulsés s'ils paient leur loyer pendant que le régisseur met la cause en délibéré. Pour le moment, ils sont en règle», dit Marie-Élaine Tremblay, copropriétaire du logement loué par Gabriel Nadeau-Dubois. Pour éviter l'expulsion de leur logement, M. Nadeau-Dubois et



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

La copropriétaire du logement de Gabriel Nadeau-Dubois confirme que ce dernier ne sera pas expulsé de son logement malgré l'ordonnance d'expulsion et de résiliation du bail prononcée par la Régie du logement.

son colocataire doivent maintenant payer les frais de 76\$ déboursés par leur propriétaire devant la Régie.

dernier en glissant une enveloppe d'argent comptant dans la boîte à lettres du domicile de leur propriétaire. Durant

qu'il a déjà eu des problèmes à se faire remettre des reçus de son propriétaire. Le juge administratif Robin-Martial Guay n'a pas donné raison aux locataires, s'expliquant mal comment ils ont pu payer un deuxième mois de loyer en argent comptant sans reçu deux jours après que leur propriétaire eut intenté un recours à la Régie pour cette raison concernant le loyer du mois précédent. «Voilà qui lézarde davantage la crédibilité des locataires», écrit le juge administratif Guay, qui indique dans sa décision

L'annonce de la décision de la Régie du logement a déclenché les passions sur Twitter, plusieurs personnes offrant notamment leur aide à Gabriel Nadeau-Dubois.

Devant la Régie, M. Nadeau-Dubois et son colocataire ont fait valoir avoir payé leur loyer des mois de mars et avril

l'audience du 27 avril dernier devant la Régie, M. Nadeau-Dubois a indiqué avoir payé son loyer comptant parce

que Gabriel Nadeau-Dubois s'est livré «à un exercice de syllogismes appuyés sur des conjonctures au désavantage du locateur qui est à blâmer».

Lors de l'audience, le copropriétaire du logement, Davide Francisco, s'est adressé à ses locataires pour leur dire de «faire comme tout le monde et de [payer leur] loyer». Pour prouver qu'il a payé son loyer, M. Nadeau-Dubois a montré à la Régie les relevés de deux retraits de 1000\$ de son compte bancaire effectués le 12 mars et le 2 avril. Devant cette preuve contradictoire, le juge administratif Guay a conclu que les locataires avaient seulement prouvé le retrait de la somme, pas le paiement du loyer. «Autant dire que le tribunal n'a pas jugé crédibles les locataires», écrit-il.

30 jours pour en appeler

M. Nadeau-Dubois et son colocataire ont 30 jours pour appeler de la décision de la Régie, signée mercredi dernier et rendue publique hier. Contrairement à ce qui a été rapporté dans d'autres médias hier, ils ne seront pas expulsés de leur logement au terme du délai d'appel, car ils ont payé les deux mois de loyer en question par chèque à leur propriétaire durant l'attente de la décision de la Régie.

L'annonce de la décision de la Régie du logement a déclenché les passions sur Twitter, plusieurs personnes offrant notamment leur aide à Gabriel Nadeau-Dubois pour trouver un logement par l'entremise du site de microblogage.

Dans une autre cause devant la Régie du logement, Gabriel Nadeau-Dubois et son colocataire poursuivent les propriétaires de leur logement pour fausse déclaration sur leur bail. Ils soutiennent que leur propriétaire a fait une fausse déclaration sur le loyer le plus bas payé au cours des 12 mois précédents le bail. Ils ont déposé une plainte à la Régie en juillet 2010 et sont présentement en attente d'une décision dans ce litige.

CONÇUE POUR DILATER LES PUPILLES.

LA GENESIS Coupe DE 348 CH

Préparez-vous à éprouver des sensations fortes. Que vous optiez pour les 274 ch du moteur 4 cylindres turbo de 2,0 L ou pour les 348 ch du V6 à injection directe de 3,8 L, vous découvrirez vite que la Genesis Coupe est tout simplement stupéfiante.

FR.HYUNDAIGENISSCOUPÉ.CA

GARANTIE
5 ANS
100 000 KM
GARANTIE GLOBALE LIMITÉE

5 ans/100 000 km Garantie globale limitée*
5 ans/100 000 km Groupe motopropulseur
3 ans/km illimité Assistance routière**



HYUNDAI

NOUVELLES IDÉES.
NOUVELLES POSSIBILITÉS.

*Le noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. **La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. **Comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit, en tout temps.

« Un défi considérable »

La juge Charbonneau promet de tout mettre en œuvre pour restaurer la confiance du public

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La juge France Charbonneau se dit consciente des attentes de la population à l'égard de la commission qu'elle préside sur l'attribution des contrats publics dans le domaine de la construction. À l'ouverture du volet public de ses travaux, hier, elle a promis de ne pas ménager les efforts pour mettre en lumière l'infiltration du crime organisé dans cette industrie.

« Si notre défi est considérable, il mérite tous nos efforts afin de faire la lumière autour de l'industrie de la construction afin d'accroître la confiance du public », a-t-elle dit. Dans une déclaration d'une quarantaine de minutes, France Charbonneau a rappelé que son mandat est de dénoncer et de corriger les failles dans l'adjudication des contrats publics en construction.

Elle a par ailleurs assuré que l'appel lancé à la population en février a porté ses fruits. « Nous avons reçu une abondance de renseignements pertinents à nos travaux. Nous vous invitons à continuer à nous contacter. »

Rapport Duchesneau

« Consciente des attentes de la population », la juge a prévenu d'entrée de jeu que les audiences publiques seraient plus techniques, ce printemps. L'ex-directeur de l'Unité anticollusion, Jacques Duchesneau, sera ainsi parmi les premiers à comparaître. France Charbonneau a qualifié son rapport d'« incontournable, pertinent à notre mandat ».

Les témoignages plus corsés que plusieurs attendent auront lieu à la mi-septembre, lorsque les travaux de la Commission reprendront après la pause estivale. Comme on s'attend à



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

La juge Charbonneau a assuré qu'elle protégerait les réputations qui pourraient être éclaboussées. Mais pas question de voir les « avocasseries » ralentir ses travaux, a-t-elle prévenu.

des révélations explosives sur l'industrie de la construction, la juge Charbonneau a assuré qu'elle protégerait les réputations qui pourraient être éclaboussées. Mais pas question de voir les « avocasseries » ralentir ses travaux, a-t-elle prévenu.

La Commission compte ratisser large: son mandat porte sur les contrats de construction accordés par tous les ministères, entreprises détenues par le gouvernement, villes, institutions d'enseignement et même les garderies subventionnées. Les audiences pourront ainsi toucher les sociétés d'État comme Hydro-Québec, la Société des alcools du Québec et Loto-Québec.

Au-delà de l'adjudication des contrats publics, la Commission compte se pencher sur l'infiltration du crime organisé dans l'industrie de la construction.

Les mesures anticollusion adoptées par d'autres pays aux prises avec de tels problèmes, comme les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie et les Pays-Bas, seront étudiées pour tenter de trouver des solutions pour le Québec. « Les sommes investies par l'État ont toujours attiré les profiteurs du système », a souligné la juge Charbonneau.

Délai serré

Le procureur en chef de la Commission, M^c Sylvain Lussier, a reconnu que le délai d'octobre 2013 pour remettre son rapport final est très serré. « Ça va être un défi. C'est toujours envisageable de demander une prolongation », a-t-il indiqué lors d'un point de presse.

M^c Lussier a par ailleurs indiqué que la Gendarmerie royale du Canada collabore bien avec la Commission depuis qu'elle a

été contrainte par un jugement à partager l'information colligée dans le cadre de ses enquêtes. Ses agents ont ainsi transmis des vidéos de surveillance et de l'écoute électronique.

Pour éviter de nuire au processus judiciaire engagé dans le cas de certains acteurs de l'industrie de la construction qui font aujourd'hui face à des accusations, la Commission pourrait devancer ou retarder des témoignages ou décréter des interdictions de publication temporaires.

La juge Charbonneau a par ailleurs invité les journalistes à ne pas interroger les témoins avant la fin de leur témoignage devant la Commission. Les commissaires souhaitent ainsi éviter que, comme cela s'est fait durant les travaux de la commission Gomery, des témoins ne donnent de longues entrevues la veille de leur témoignage.

L'AGENDA DE LA COMMISSION

> 28 mai

Date limite pour demander aux commissaires le statut de participant ou d'intervenant

> 4 juin

Les demandeurs du statut de participant ou d'intervenant auront 15 minutes pour convaincre les commissaires

> 8 juin

Début des témoignages

> Fin juin

Pause estivale

> Mi-septembre

Reprise des activités

> Octobre 2013

Remise du rapport final

UNE COMMISSION, DEUX STATUTS

PARTICIPANT

Toute personne qui risque d'être touchée par le rapport de la Commission peut s'y faire représenter par un avocat. Elle aura ainsi accès aux documents qui seront mis en preuve et pourra contre-interroger des témoins.

INTERVENANT

Une personne ayant un « intérêt réel » à l'égard de l'enquête ou qui pourrait contribuer à son avancement peut demander à être déclarée intervenante. Elle pourra obtenir les documents qui seront soumis en preuve et proposer d'interroger un témoin sur des points précis.

MAISON CORBEIL



CO
COON
ING



ON VOUS OFFRE
UNE CARTE-CADEAU

JUSQU'AU 31 MAI 2012,
POUR CHAQUE TRANCHE DE 1000\$ D'ACHAT
EFFECTUÉE SUR NOS CANAPÉS ET FAUTEUILS,
NOUS VOUS OFFRIRONS

UNE CARTE-CADEAU DE
100\$

VALIDE PENDANT 1 AN SUR VOS FUTURS
COUPS DE COEUR À L'UN DE NOS MAGASINS.*
*Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

POLITIQUE

Un mandat extra-large



**YVES
BOISVERT**
CHRONIQUE

Une prédiction : cette commission va demander avant Noël un prolongement de son mandat.

Il est humainement impossible, même avec l'équipe d'étoiles rassemblée autour de la juge France Charbonneau, d'accomplir ce mandat dans les 17 mois qui lui restent.

On aurait pu croire que la commissaire Charbonneau aurait profité de sa déclaration d'ouverture pour cadrer de manière un peu plus serrée.

La commissaire a rappelé que son mandat couvre les 15 dernières années; qu'il vise tous les contrats de construction (ce qui va du tirage de joints à l'excavation aux barrages hydroélectriques en passant par les ponts et chaussées) passés par un « organisme public ». Ce qui comprend les 1476 municipalités, Hydro-Québec, la SAQ, Loto-Québec et j'oublie quelques ratons laveurs.

PLUS : la Commission a le mandat d'étudier l'infiltration du crime organisé dans la construction en général, donc dans toute l'industrie.

Et ensuite de faire des recommandations, en regardant ce qui se fait ailleurs. Car, au cas où vous seriez un peu déprimé de la situation au Québec après l'arrestation du numéro 2 de la métropole, la commissaire a rappelé que partout dans le monde, « les sommes investies par l'État ont toujours attiré les profiteurs ».

C'est donc le choix de la Commission de n'annoncer

aucune restriction à ce mandat extra-large. Et sans doute est-ce une bonne idée, vu que les travaux ne sont pas encore commencés.

Certes, on ciblera les cas importants ou révélateurs de « stratagèmes » de corruption ou de collusion pour fixer les prix des marchés publics.

Mais ce matin, tout est ouvert. Pas un clou, pas une truelle, pas un dix-roues n'est déclaré hors d'intérêt pour la Commission.

C'est un peu affolant, mais en voyant un Renaud Lachance, qui a dirigé pendant sept ans les fouilles dans les finances de l'État, je me dis qu'il y a tout de même des gens qui savent organiser des grands chantiers d'investigation...

Je note aussi cette nouvelle intéressante qui était passée inaperçue : la Commission a demandé au gouvernement une modification de la loi, pour donner des pouvoirs de saisie aux commissions

Il est humainement impossible, même avec l'équipe d'étoiles rassemblée autour de la juge France Charbonneau, d'accomplir un tel mandat en 17 mois.

d'enquête, comme cela se fait dans d'autres provinces. La requête a été acceptée et la loi devrait être modifiée avant la fin de la session.

Si cette commission ne trouve rien de nouveau, ce ne sera pas parce qu'elle n'en avait pas les pouvoirs...



M. Renaud Lachance
Commissaire

Hon. France Charbonneau
Présidente

Le commissaire Renaud Lachance, ancien vérificateur général du Québec, et la juge France Charbonneau.

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

La commissaire, on le sent, a un énorme poids sur les épaules. Les attentes sont telles qu'il va falloir arriver avec du solide.

Pas mauvais de redire que les commissions d'enquête ne sont pas là pour juger des individus,

répondre pour faire valoir son point de vue. Il pourrait y avoir des huis clos si le contexte le justifie, comme c'est arrivé temporairement pendant la commission Gomery.

Quand on connaît un peu le caractère de France Charbonneau, on peut sans

pas un spectacle, même une commission sérieuse à le droit d'être spectaculaire).

Il devra expliquer à nouveau son rapport sur le système qu'il a mis au jour aux Transports. Mais je ne serais pas étonné qu'il arrive là avec un ou deux lapins bien frais et bien gras. Il n'a pas digéré l'accueil que certains ont fait à son rapport. Ce sera le moment d'une mise à jour...

Il y a une vieille règle d'avocats pour l'alignement des témoins : commencer fort, finir fort.

En attendant qu'on repousse cette fin, c'est une bonne idée d'emmener un témoin connu du public, respecté et qui connaît à la fois le crime organisé, la politique et quelques stratagèmes...



Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

Faites-vous un cadeau. Faites fructifier votre remboursement d'impôt.

CELI
2,05 %*
JUSQU'AU 31 AOÛT

Tirez le maximum de votre remboursement d'impôt.

Cotisez à un compte d'épargne libre d'impôt Scotia^{MD}. En commençant tôt, votre argent fructifiera davantage.

Passez à une succursale de la Banque Scotia dès aujourd'hui.



banquescotia.com/celi

Vous êtes plus riche que vous le croyez.^{MD}



Banque Scotia^{MD}

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

* Le taux d'intérêt annuel de 2,05 % sera appliqué du 8 mai 2012 au 31 août 2012 sur l'excédent du solde quotidien dans la portion de liquidités d'un CELI en dollars canadiens par rapport au solde de clôture dans ce compte le 7 mai 2012. D'autres conditions s'appliquent. Veuillez passer à votre succursale pour obtenir les conditions complètes de cette offre. Pour les montants non admissibles à cette offre, un taux d'intérêt de 1,15 % s'appliquera. Les intérêts seront calculés quotidiennement et payés mensuellement. Tous les taux peuvent être modifiés sans préavis.

Élections de 2011 Sept conservateurs veulent bloquer la contestation judiciaire

Sept députés conservateurs qui ont gagné de justesse leur siège tentent de bloquer la contestation judiciaire de leur élection de mai 2011.

Des citoyens veulent faire annuler par la Cour fédérale l'élection de ces députés, en raison d'allégations d'irrégularités et de fraude électorale.

Ces demandes en justice sont en lien avec le scandale des présumés appels téléphoniques frauduleux, qui auraient été faits pour diriger des électeurs vers de faux bureaux d'Élections Canada, les empêchant ainsi de voter.

Pour gagner, les citoyens doivent démontrer qu'il y a eu de la fraude électorale et que celle-ci a eu un impact sur le résultat de l'élection. C'est pourquoi les circonscriptions visées sont celles où les conservateurs ont gagné par une faible majorité.

Vendredi, les députés conservateurs visés ont déposé des requêtes pour faire rejeter la contestation judiciaire de leur élection dès maintenant, et ce, avant la tenue d'un procès.

— La Presse Canadienne

Le spécialiste du
CONFORT

Très grande sélection de chaussures et sandales tendance adaptées à vos **ORTHÈSES**.



PLUS DE
300
MODÈLES

POINTURES
6 à 15
pour **homme**
4 à 13
pour **femme**



Grand choix de
LARGEUR

B à 6E pour homme
AA à 4E pour femme

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun

514.762.5184

www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain





AUCUNE COMPARAISON.
AUCUN COMPROMIS.
SÉRIE-F.

**VOUS VOULEZ LE MEILLEUR ?
VOUS L'AVEZ TROUVÉ.**



OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

OBTENEZ
L'ÉCONOMIE DU MOTEUR V6 DE 3,7 L
OU
LA PUISSANCE DU MOTEUR V8 DE 5,0 L
POUR LE MÊME PRIX.



UN DUR DE DUR LA GAMME DE CAMIONNETTES LA PLUS VENDUE DEPUIS 46 ANS.*



F-150 XLT 4x4 2012 DOTÉ D'UNE CABINE DOUBLE

9,8 L / 100 km SUR ROUTE
13,4 L / 100 km EN VILLE*

LOUEZ POUR SEULEMENT

369\$*
PAR MOIS

TERME AUSSI COURT QUE 36 MOIS

TAUX DE FINANCEMENT ANNUEL DE 4,99 %. TERME DE 36 MOIS.
LIMITE DE 20 000 KM PAR AN
INCLUANT

8 850\$ EN RAJUSTEMENTS DE PRIX

LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT PLUS **1 000\$****

ACOMPTE DE 3 995 \$, 0 \$ DÉPÔT DE GARANTIE. FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

NOS F-150 SONT ÉQUIPÉS D'UNE FOULE DE CARACTÉRISTIQUES

- Climatisation
- Contrôle de stabilité antiretournement avec fonction de stabilisation de la remorque
- Entrée sans clé à télécommande
- Régulateur de vitesse
- Système antidémarrage Securilock
- Jante de 17 po en aluminium usiné
- Verrouillage électrique des portes/glaces électriques
- Console au pavillon avec bacs de rangement et lampes de lecture
- Radio satellite SIRIUS
- Et bien plus...

F-150 XLT 2012 SUPERCREW
L'ÉCONOMIE ET LA PUISSANCE **DU MOTEUR ECOBOOST^{MC}**

POUR SEULEMENT
30\$* DE PLUS PAR MOIS
OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE



« ENCORE AUJOURD'HUI, LE F-150 DEMEURE, ET DE LOIN, LA CAMIONNETTE LA PLUS POPULAIRE AU PAYS. »
-JEAN-FRANÇOIS GUAY, L'AUTO 2012



- La puissance d'un V8 allié à l'économie de carburant d'un V6
- La meilleure capacité de remorquage de la catégorie, soit 5 226 kg (11 500 lb)
- Une puissance de 365 ch et un couple de 420 lb-pi

DE RETOUR



LES MEMBRES COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE **1 000\$****



Allons plus loin
| quebecford.ca |

**AUCUNE COMPARAISON, AUCUN COMPROMIS.
SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD.**

LES APÊTELS AVISÉS USENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements optionnels. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Credit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules loués), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSO). Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. * La Série F est la gamme de camionnettes la plus vendue au pays depuis 46 ans selon les statistiques de vente de décembre 2011 dérivées par l'Association canadienne des constructeurs de véhicules. * Louez le F-150 XLT 4x4 2012 équipé d'une cabine double et d'un moteur de 3,7 L / F-150 SUPERCREW XLT 4x4 2012 équipé d'un moteur EcoBoost au taux d'intérêt annuel de 4,99 % pour un terme allant jusqu'à 36 mois et un acompte de 3 995 \$ / 3 699 \$ / 3 399 \$ incluant 1 000 \$ / 1 000 \$ / 1 000 \$ en rabais du constructeur et 1 500 \$ / 1 500 \$ / 1 500 \$ en contribution du concessionnaire. L'obligation locale réelle est de 17 279 \$ / 17 279 \$ / 17 279 \$ et le prix total d'acquisition est de 30 149 \$ / 30 499 \$ / 33 249 \$. Les taxes sont exigibles sur l'acompte et sur le montant total du prix de financement à la location, après déduction de tout rajustement de prix. Certaines conditions de Costco de 1 000 \$ CAN de réduction à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford ou Lincoln 2012 ou 2013 ne s'appliquent qu'à la location de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco uniquement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de 1 000 \$ CAN. ** © 2012 SIRIUS CANADA INC. - SIRIUSXM®, le logo SIRIUSXM®, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.

De série sur la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayé

POLITIQUE

De nouvelles règles qui sèment l'inquiétude

Le gouvernement Harper s'apprête à dévoiler les changements au système d'assurance emploi

HUGO DE GRANDPRÉ

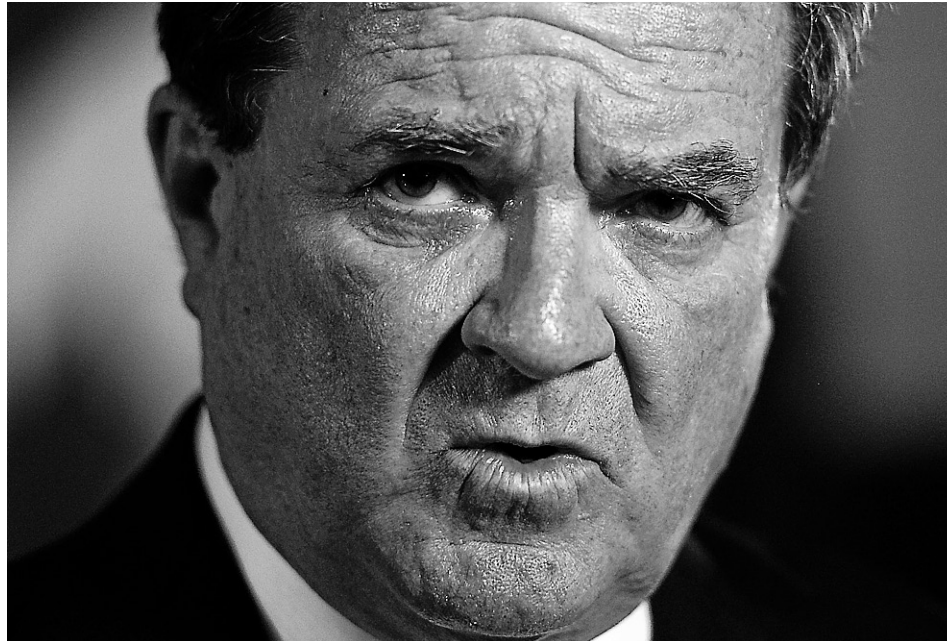
OTTAWA — Le gouvernement fédéral pourrait annoncer dès cette semaine les détails très attendus de changements controversés au système d'assurance emploi.

Les grandes lignes de ces changements ont été tracées dans le dernier budget et reprises dans son superprojet de loi de mise en œuvre, C-38. Les partis de l'opposition, des syndicats et des groupes de pression ont déjà exprimé leurs vives inquiétudes à l'égard de ces modifications, et demandé au gouvernement d'en dévoiler les détails le plus rapidement possible. Des gens d'affaires ont eux aussi réclamé des clarifications.

Ces nouvelles règles feront d'ailleurs partie de discussions qui se tiendront ce soir à Montréal, dans le cadre de la consultation publique organisée par le Nouveau Parti démocratique (NPD) au sujet du projet de loi C-38. Ce projet de loi, de plus de 400 pages, touche près de 70 lois canadiennes. Il modifie entre autres la manière d'évaluer les impacts environnementaux de projets au pays.

C-38 laisse également plusieurs questions en suspens, en particulier sur l'assurance emploi.

Le gouvernement, en effet, s'apprête à resserrer les règles qui permettent à un chômeur de continuer à recevoir



Le projet de loi C-38 abolit les dispositions qui définissent ce qu'est un emploi « non convenable », c'est-à-dire un emploi qui ne cadre pas avec les occupations ordinaires d'un bénéficiaire ou qui offre une rémunération ou des conditions moins avantageuses. Ci-dessus, le ministre des finances, Jim Flaherty.

ordinaires d'un bénéficiaire ou qui offre une rémunération ou des conditions moins avantageuses que la normale.

Mais on ignore quelles seront les nouvelles règles: un comptable sera-t-il forcé d'accepter un emploi dans la construction? Un actuaire qui perd son travail

dès cette semaine. Mais un porte-parole de la ministre des Ressources humaines Diane Finley n'a pas voulu le confirmer. « On peut s'attendre à des détails bientôt », a simplement déclaré Alison Queen, sa directrice des communications.

Inquiétudes et contradictions

Dans l'attente, plusieurs autres aspects des changements annoncés ou anticipés continuent à soulever l'inquiétude chez les syndicats, les partis de l'opposition ou d'autres personnes intéressées.

La question géographique, entre autres: on craint qu'Ottawa ne force les travailleurs à déménager pour accepter un emploi ailleurs, s'ils ne peuvent en trouver un dans leur région ou leur province.

Hier, le ministre des Pêches, Keith Ashfield, a affirmé en entrevue à CBC que c'était faux et que les chômeurs n'auraient pas à se déplacer à plus d'une heure de chez eux.

Encore une fois, le bureau de la ministre Diane Finley n'a pas voulu confirmer ce détail, ce qui a poussé le NPD à réagir.

« Chaque jour, un ministre conservateur annonce des changements au programme d'assurance emploi et chaque jour, la ministre des Ressources humaines est obligée de contredire un ministre. Ça sent l'improvisation à plein nez », a dénoncé la députée néo-démocrate Chris Charlton par l'entremise d'un porte-parole.

Au Conseil national des chômeurs, à Montréal, le porte-parole, Pierre Céré, s'est également dit préoccupé des rumeurs touchant les utilisateurs fréquents du système, comme les travailleurs saisonniers. Ces derniers pourraient voir leurs prestations et leur accès au programme diminuer.

« Ça pourrait toucher les gens plus au Québec qu'ailleurs », a dit M. Céré. Vingt-six pour cent des demandes d'assurance emploi au Canada viennent des travailleurs saisonniers. Et le tiers de ces travailleurs saisonniers qui ont fait une demande d'assurance emploi sont québécois », a-t-il noté.

À l'instar de syndicats québécois, qui ont fait une sortie à ce sujet il y a quelques jours, M. Céré s'inquiète aussi de l'abolition de tribunaux spécialisés, que le gouvernement veut remplacer par un « Tribunal de la sécurité sociale ».

Le professeur d'économie David Gray, de l'Université d'Ottawa, estime pour sa part que ce seront surtout les travailleurs saisonniers qui seront touchés, « mais que ces changements sont réclamés depuis 30 ans ». Quant au reste, dit le professeur, « c'est beaucoup de bruit pour pas grand-chose ».

Un comptable sera-t-il forcé d'accepter un emploi dans la construction? Un actuaire qui perd son travail devra-t-il travailler chez Burger King?

des prestations pendant qu'il recherche un emploi « convenable ». Le projet de loi C-38 abolit les dispositions qui définissent ce qu'est un emploi « non convenable »: c'est-à-dire un emploi qui ne cadre pas avec les occupations

devra-t-il travailler chez Burger King?

Le gouvernement a indiqué que ces détails seraient présentés dans un règlement à être adopté plus tard.

Le *National Post* a annoncé hier qu'une annonce pourrait être faite



Vue aérienne d'une exploitation de sables bitumineux au nord de Fort McMurray, en Alberta.

Controverse sur la « maladie hollandaise »

Flaherty, arroseur arrosé?

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair, n'est pas le premier politique à Ottawa à s'inquiéter de l'impact de l'appréciation du dollar canadien sur le secteur manufacturier au pays.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, avait également fait part de ses inquiétudes en 2006 en déposant son tout premier budget à la Chambre des communes.

« Les risques à surveiller demeurent largement externes: l'incertitude quant aux prix des produits de base, le risque d'une correction soudaine des prix des maisons aux États-Unis et l'impact de l'appréciation du dollar sur le secteur manufacturier canadien », avait déclaré M. Flaherty dans son discours à la Chambre des communes.

Affrontements

Depuis deux semaines, les conservateurs attaquent sans ménagement M. Mulcair parce qu'il a soutenu que l'exploitation des sables bitumineux avait contribué à l'appréciation du dollar canadien qui a fait mal au secteur manufacturier en Ontario et au Québec, lequel dépend largement des exportations.

M. Mulcair a soutenu que cette situation pourrait être corrigée si on imposait le titre curie du pollueur-payeur aux entreprises qui exploitent les sables bitumineux. Il a aussi tracé un parallèle entre les problèmes qu'éprouve le secteur manufacturier au pays et la crise qui a

frappé les Pays-Bas, dans les années 70, à la suite de la découverte d'importants gisements de gaz naturel. Les économistes ont qualifié la crise aux Pays-Bas de « maladie hollandaise ».

M. Mulcair compte se rendre en Alberta d'ici deux semaines afin de visiter les régions qui exploitent les sables bitumineux.

En 2006, le ministre des Finances s'était inquiété des impacts de la hausse du huard sur l'économie.

La fin de semaine dernière, La Presse Canadienne a rapporté que le gouvernement Harper a financé une étude qui argue que le système économique canadien souffre de ce que l'on surnomme la « maladie hollandaise ». L'étude payée par Industrie Canada conclut qu'au moins un tiers des pertes d'emplois dans le secteur manufacturier canadien peut être attribué à l'augmentation de la valeur du huard, elle-même propulsée par l'exploitation des ressources naturelles.

« Les sondages ne sont pas bons pour Stephen Harper, alors la panique s'est emparée des conservateurs. Ils sont rendus au point où ils rient à la fois leur propre analyse et les études d'experts qu'ils ont eux-mêmes commandées », a affirmé hier un stratège néo-démocrate au sujet des inquiétudes passées du ministre Flaherty.

ST-BASILE
Honda
COM

135, boul. Sir-Wilfrid-Laurier
St-Basile (Route 116)
450 461-9999

CHAMBLY
Honda
COM

850, boul. Périgny
Chambly (Route 112)
450 658-6699

HAMEL
Honda
COM

332, rue Dubois, St-Eustache
450 491-8444
514 875-1919

FAITES UN CHOIX GAGNANT!

CIVIC BERLINE 2012

Civic 14
LA VOITURE LA PLUS VENDUE AU CANADA
POUR UNE 10^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE

PAIEMENT MENSUEL LOCATION 60 MOIS **178\$** 995\$ COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

ACCORD SE 2012

PAIEMENT MENSUEL LOCATION 60 MOIS **298\$** 1480\$ COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

CR-V LX 2012

LE TOUT-NOUVEAU **CR-V**
Eh oui, il fait ça aussi.

PAIEMENT MENSUEL LOCATION 48 MOIS **328\$** 2490\$ COMPTANT
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

PEU IMPORTE OÙ VOUS AVEZ ACHETÉ OU LOUÉ VOTRE VÉHICULE, NOUS POUVONS RACHETER VOTRE BAIL

PAYONS LE MAXIMUM POUR VOTRE ÉCHANGE

TOUTES MARQUES ACCEPTÉES!

* Offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2012 neuve (modèle FB2E2CEX), Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule: 16 485 \$, transport et préparation inclus. Offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Jusqu'à épuisement des stocks. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le fabricant et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. ** Offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la CR-V LX 2 roues motrices 2012 neuve (modèle RM3H3CE), Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 640 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule: 27 730 \$, transport et préparation et taxe sur le climatiseur inclus. *** Offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur l'Accord SE 2012 neuve (modèle DP2E2CE), Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 640 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule: 26 630 \$, transport et préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Jusqu'à épuisement des stocks. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le fabricant et valides sur les véhicules en inventaire seulement. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

Sommets du Commonwealth et de la Francophonie

La ligne dure pour le Sri Lanka, mais pas pour le Congo

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Stephen Harper menace de boycotter le prochain sommet du Commonwealth, qui doit avoir lieu au Sri Lanka en 2013, si le pays hôte n'améliore pas son bilan en matière de respect des droits de la personne et qu'aucun progrès n'est réalisé au chapitre de la réconciliation nationale.

En revanche, selon ce qu'a appris *La Presse*, le premier ministre ne compte pas appliquer cette ligne dure envers la République démocratique du Congo, qui est loin d'être un modèle de démocratie et qui sera l'hôte du prochain sommet de la Francophonie l'automne prochain.

Lors de leur dernier sommet, qui a eu lieu à Trinité-et-Tobago en novembre dernier, les pays du Commonwealth ont accepté de se réunir au Sri Lanka, mais à certaines conditions.

Le Sri Lanka, secoué jusqu'en 2009 par une longue guerre civile opposant le gouvernement aux Tigres tamouls, doit démontrer qu'il a réalisé des « progrès tangibles » au chapitre de la réconciliation nationale et « se pencher sérieusement sur les allégations de violations des droits de la personne », selon un document du ministère des Affaires étrangères.

De tous les pays membres du Commonwealth, c'est le Canada qui est allé le plus loin : Stephen Harper a fait savoir qu'il ne participerait pas au sommet du Sri Lanka si la situation ne s'améliorait pas de manière notable. Le premier ministre la Grande-Bretagne, David Cameron, a soutenu que des leaders pourraient ne pas participer au sommet, sans jamais indiquer qu'il pourrait être de ceux-là.

«Préoccupations» en RDC

Selon son porte-parole Carl Vallée, M. Harper compte soulever la question des droits de la personne au Congo à l'occasion du sommet de la Francophonie, mais il n'a pas l'intention de boycotter la rencontre : « Nous avons l'intention de continuer à soulever nos préoccupations liées à la liberté, aux droits de l'homme, à la démocratie et au respect de la primauté du droit avec le gouvernement de la République démocratique du Congo avant le commencement du sommet de la Francophonie. Ce sommet sera d'ailleurs une bonne occasion de soulever ces enjeux. »

Il n'a toutefois pas voulu préciser pourquoi M. Harper adopte la ligne dure envers le Sri Lanka et non envers le Congo.

En privé, des sources indiquent que le Commonwealth s'est donné davantage les moyens de faire la promotion de la démocratie et de la primauté du droit parmi ses membres. La Francophonie a aussi fait des pas dans cette direction depuis un certain temps, mais ils demeurent assez timides.

La guerre civile au Sri Lanka, qui a duré de 1972 à 2009, a fait quelque 100 000 morts, selon l'ONU.

En 2011, des enquêteurs de l'ONU ont accusé le gouvernement sri lankais d'avoir causé des « dizaines de milliers de morts » lors de l'offensive finale de l'armée contre les Tigres de libération de l'eelam Tamoul.

Mais Colombo a refusé qu'une enquête internationale se penche sur les crimes de guerre possiblement commis par ses troupes et affirme que les Tigres utilisaient les civils comme boucliers humains.

Pour sa part, le Congo est le théâtre depuis quelques semaines de violents combats entre l'armée congolaise et d'anciens combattants de la rébellion tutsi-congolaise du Congrès national pour la défense du peuple.

Les combats sont concentrés dans la province du Kivu du Nord et ont provoqué le déplacement de milliers de civils : plus de 8200 personnes se sont réfugiées au Rwanda depuis le 27 avril, et plus de 30 000 en Ouganda en mai, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

Récemment, le Canada s'est dit préoccupé par « la possibilité de violences sexuelles » et la hausse du nombre de déplacés

et de réfugiés. Le ministre des Affaires étrangères, John Baird, a aussi réclamé « une action immédiate » des autorités du pays à ce sujet.

— Avec William Leclerc et l'AFP



Stephen Harper

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE



Thermopompes

Chauffe-piscines

Conçus au Québec pour le climat du Québec



Summit®



HeatPro®



Hayward®

- Les thermopompes **Hayward** sont équipées de caractéristiques clés pour que votre piscine soit **chauffée du début du printemps jusqu'à la fin de l'automne** pour des coûts d'opération moindres que ceux des autres fabricants.

- Ces thermopompes ont été certifiées par l'Institut américain de réfrigération (AHRI) et offrent un rendement réel dans des conditions de basse température. Visitez le site www.ahridirectory.org pour consulter la listes des produits certifiés.

- Tous nos modèles sont équipés d'un dégivreur au gaz qui permet à l'appareil de fonctionner à des températures aussi basses que 5°C.

À partir de
1799\$*

*Les détaillants peuvent vendre à moindre prix.

CARACTÉRISTIQUES	Hayward®	Autres fabricants
Certifiées AHRI	Oui	Non
Housse acoustique de 1/2" pour un fonctionnement silencieux	Oui	Non
Échangeur de chaleur coaxial	Oui	Non
Thermopompes chauffe piscine avec dégivrage à gaz chaud	Standard	Non
Évaporateur Gold résistant à la corrosion	Oui	Non

www.haywardpool.ca



CRISE ÉTUDIANTE

Dépassé et inadéquat



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Rosa Parks était-elle une délinquante?

La question peut paraître grossière, mais pas plus, si vous voulez mon avis, que la déclaration du ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, selon qui l'expression «désobéissance civile» est une jolie façon de dire «vandalisme».

Je précise, avant qu'une irrépressible envie de m'écrire des bêtises vous assaille, que je ne fais aucun parallèle entre le mouvement des droits des Noirs américains sur le fond, mais plutôt sur la forme. La désobéissance civile est un mécanisme classique de lutte contre le pouvoir. Ce fut le cas pour cette jeune couturière de l'Alabama qui refusa, en 1955, d'aller s'asseoir à l'arrière d'un bus comme c'est le cas pour certains étudiants qui décident de défier la loi spéciale 78.

Je n'encourage pas les étudiants à le faire (ce serait bête d'aggraver leur situation financière par de lourdes amendes), mais je comprendrais fort bien leurs motifs. Cette loi est exagérée, abusive, mal pensée, vraisemblablement inconstitutionnelle et, apparemment, difficile à appliquer. En tout cas, hier, le Service de police de la Ville de Montréal a préféré ne pas l'utiliser. La police fait preuve de plus de retenue dans l'application d'une loi spéciale que le gouvernement qui l'a concoctée en catastrophe au nom de la sécurité et de la paix sociale...

Ça fait donc plus de 100 jours que ça dure. Des centaines de manifs; plus d'un millier d'arrestations; une entente bidon avortée; une ministre sacrifiée; une loi spéciale très dure adoptée dans la cohue, et puis quoi? Rien. L'impasse. Le gouvernement en «mode menace». La police en «mode anti-



émeute». Les étudiants grévistes en «mode manif».

Le gouvernement peut se conforter en regardant les différents sondages, qui démontrent que les Québécois sont majoritairement d'accord avec la loi spéciale, cela ne change rien au fond du problème: trois mois plus tard, la crise n'est toujours pas réglée.

Depuis plus de trois mois, ce gouvernement a tout faux. Malgré le ton grave et confiant de celui qui ne reculera pas, ce gouvernement est dépassé et inadéquat.

mais à la fin, en démocratie, c'est le gouvernement qui doit régler les crises et assurer la paix sociale. Il y arrive avec la FTQ, notamment, qui est nettement plus intimidante que ne le seront jamais les étudiants.

On a appris il y a quelques jours que la FECQ et la FEUQ ont offert de parler des droits de scolarité, mais que l'ex-ministre Beauchamp leur a alors dit que ce sujet n'était pas négociable.

Ce gouvernement n'a pas été capable d'en arriver à une

solution négociée. Il est maintenant incapable de forcer la fin de la crise avec une loi matraque. Que lui reste-t-il comme crédibilité, comme légitimité?

La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, a dit hier que son cabinet tentait depuis jeudi de joindre les associations! *Come on!* Tous les étudiants ont des cellulaires (et boivent de la sangria à Outremont!), c'est bien connu! Et puis, si la ligne est occupée, envoyez votre invitation formelle par l'entremise des médias, ce ne serait pas la première fois.

Au point où on en est, nous devrions enfermer tout ce

êtes contre le gouvernement, contre le Québec même, et pour la violence; vous désobéissez? Vous êtes un vandale! Vous ne dénoncez pas la violence? C'est donc que vous l'encouragez! Vous n'acceptez pas la hausse? Vous êtes contre le développement des universités!

Il y a un problème d'équilibre, de contreponds dans l'approche de ce gouvernement. Ça commence au sommet de la hiérarchie, avec Jean Charest, qui a apparemment oublié qu'il est aussi ministre de la Jeunesse. Il a écouté la commission jeunesse de son parti, qui a produit de judicieuses recommandations au cours des dernières années, mais les leaders étudiants n'ont, semble-t-il, aucune légitimité à ses yeux.

Problème de contreponds, aussi, à l'Éducation, qui est maintenant entre les mains de la présidente du Conseil du Trésor, dont le mandat premier est de réduire les dépenses de l'État.

Quant au ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil, il est d'abord ministre de la Police dans cette crise.

Que la police arrête et neutralise les casseurs et les têtes brûlées, soit, mais qui protège les victimes collatérales qui se font tabasser et poivrer si généreusement, comme le démontrent les vidéos du week-end? Qui protège un photographe de presse dûment identifié qui se fait cogner la tête par une brute en uniforme? Qui protège un restaurateur ou un dramaturge injustement maltraités, insultés et arrêtés?

«La déontologie», a dit hier M. Dutil.

Faites-moi rire...

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Déménager avec Bell, c'est gagnant!



Signalez-nous votre déménagement le plus tôt possible et augmentez vos chances de gagner 5 000 \$ pour votre déménagement. C'est le temps de profiter des forfaits qui déménagent!

CONTACTEZ-NOUS
AUJOURD'HUI
ET OBTENEZ

40

CHANCES
DE GAGNER

1 877 740-0060
bell.ca/demenagement
Visitez un magasin Bell ou La Source

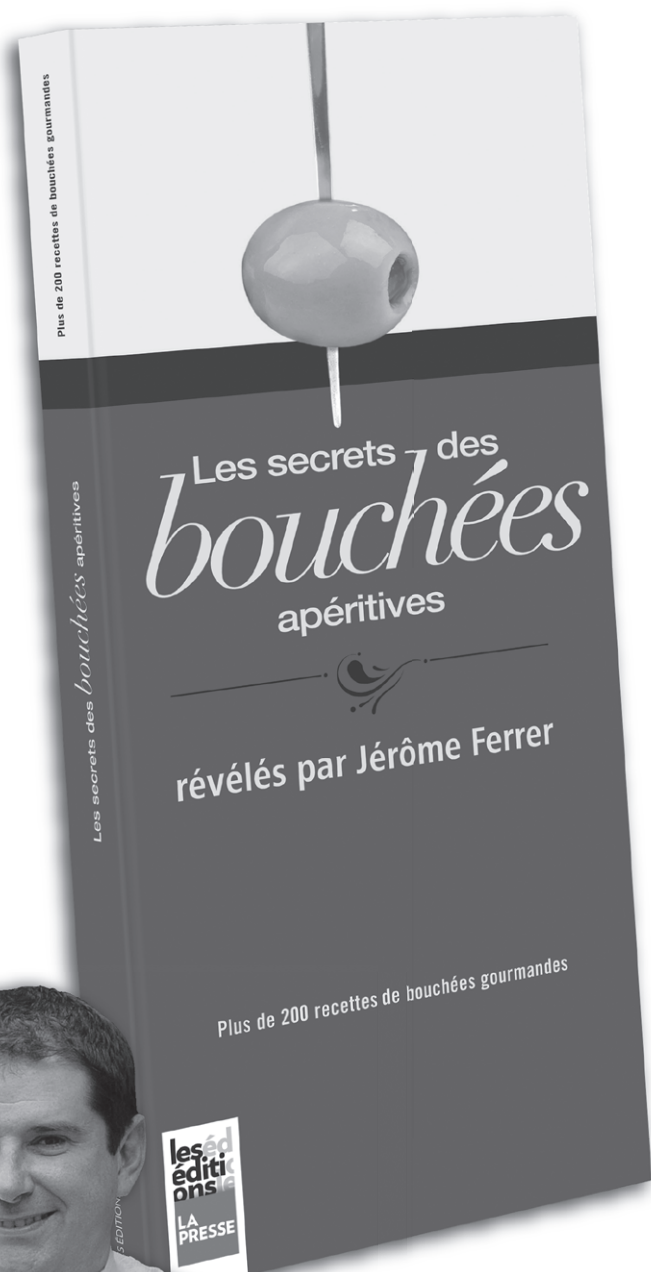
la vie est **Bell**

Des bouchées savoureuses pour toutes les occasions

Jérôme Ferrer



200 recettes

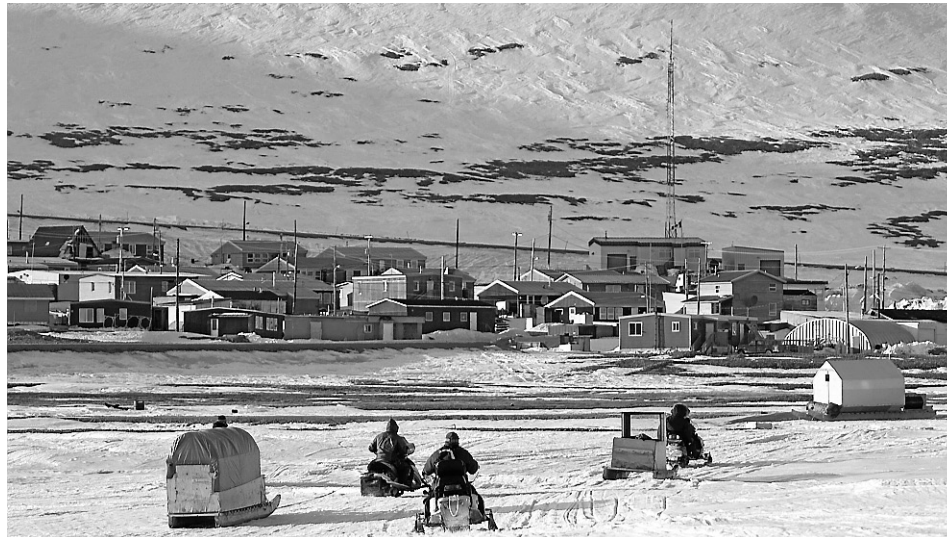


Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

leséd
éditions
LA
PRESSE

Nunavut Pourparlers pour plus de pouvoirs

Ottawa et le Nunavut ont entamé des pourparlers en vue d'attribuer au territoire arctique des « pouvoirs provinciaux » dans le secteur des ressources naturelles. La première ministre du Nunavut, Eva Aariak, a déclaré que le développement économique et l'autosuffisance du territoire dépendaient d'une entente pour transférer au territoire la responsabilité de la gestion du sol. M^{me} Aariak a annoncé hier la nomination du négociateur en chef du Nunavut en vue de ces discussions. Le gouvernement territorial ne reçoit actuellement aucune redevance pour ses ressources naturelles – toutes ces sommes sont perçues par le gouvernement fédéral. C'est aussi Ottawa qui régit les activités d'exploitation de ces sols. Les négociations pourraient durer des années. — La Presse Canadienne



Un négociateur en chef a été nommé au Nunavut en vue des discussions avec Ottawa.

PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Langues officielles Consultation nationale

Les consultations pancanadiennes sur les langues officielles, sur la façon dont le gouvernement fédéral peut soutenir le bilinguisme au pays, se sont amorcées hier à Moncton. Le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, James Moore, a affirmé que cette démarche reflète l'engagement gouvernemental à l'égard des deux langues officielles, mais aussi auprès des communautés qui se retrouvent dans une situation minoritaire. Les programmes de promotion du bilinguisme et de développement des minorités linguistiques constituent par ailleurs l'un des rares secteurs à avoir été épargnés par les compressions annoncées à Ottawa. Ces consultations sont destinées aux Canadiens de tout le pays. — La PC



HONDA

Ayez-en plus pour moins



CR-V LX 2012

En location

328 \$*
48 mois

2 490 \$ comptant
24 000 km/année
Transport et préparation
+ taxe A/C inclus

Caractéristiques de série

- Sièges avant chauffants
- Caméra de recul multiangle[†]
- Message texte SMS^{††}
- Affichage multi-info intelligent (i-MID)
- Connectivité Bluetooth^{MD} mains libres

Remise additionnelle disponible avec le programme **FAITES DE L'AIR!** †

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

hondaquebec.ca

*L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2RM 2012 neuf (modèle RM3H3CE). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0.12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 640 \$ et taxe sur le climatiseur de 100 \$ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule : 27 730 \$, transport et préparation et taxe sur le climatiseur inclus. †La caméra arrière multiangle avec affichage des indications est conçue pour aider le conducteur. Il faut toujours faire preuve de prudence en marche arrière. ††Compatible avec les téléphones intelligents sélectionnés. Les frais de votre fournisseur de service sans fil s'appliquent. Utilisez la fonction de messagerie texte uniquement lorsque les conditions vous permettent de le faire en toute sécurité. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix réduit. *Tous les détails sont disponibles chez les concessionnaires Honda du Québec ou chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement, sans préavis par le fabricant et valides sur les véhicules en inventaire seulement. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. ‡Une initiative de l'AQPLA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org.

LE PONT DE L'A25 UN AN PLUS TARD

UN RECORD... ET

Qui l'eût cru? Le premier pont à péage au Québec depuis les années 90 est un grand succès commercial. Un an après son ouverture, le 21 mai 2011, le pont de l'autoroute 25, entre Laval et Montréal, enregistre plus de 1 million de passages par mois et rapporte tellement d'argent que le gouvernement du Québec en empochera une partie dès cette année. Ce succès ne fait toutefois pas que des heureux. Des dizaines de milliers d'automobilistes pourraient réclamer le remboursement des frais administratifs de 5\$ qui leur sont facturés à chaque passage. Les Québécois étaient-ils prêts à «réapprivoiser» le péage routier?



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

L'Union des consommateurs réclame le remboursement des frais et des dommages punitifs de 5\$ pour chaque usager. Elle reproche à Concession A25 et au gouvernement du Québec d'avoir «commis une faute engageant leur responsabilité civile» en plaçant des «panneaux trompeurs pour annoncer le péage du pont A25».



BRUNO BISSON

En début d'après-midi, vendredi, le grand pont haubané long de 1 km qui franchit la rivière des Prairies est presque désert. Il fait beau et chaud à la veille du long week-end de la fête des Patriotes. Dans son bureau, au pied du pont, du côté de Laval, Daniel Toutant, président de Concession A25, la firme privée qui exploite le pont de l'autoroute 25, sait déjà que les affaires seront bonnes en fin de journée. Un nouveau record est possible.

Le dernier, explique-t-il à *La Presse*, a été enregistré la veille, 17 mai: 40 894 automobilistes ont passé le pont. Pas de quoi en faire un bouchon de circulation, bien sûr. Il n'y a jamais de congestion sur le pont de l'A25. Et c'est pour cela que, le vendredi, on fait toujours des affaires d'or.

«Surtout quand il fait beau, dit M. Toutant. Les gens valorisent leur temps et veulent en profiter. C'est ce qu'on offre à nos clients: du temps.»

Et les usagers en redemandant. Dans sa première année d'exploitation, qui s'est terminée hier, Concession A25 aura enregistré plus de 10 millions de passages. C'est un peu plus que les prévisions, selon M. Toutant.

Une autre donnée réjouit encore plus l'entreprise et reflète avec éloquence à quel point la population a adopté le pont: 85% de ses usagers sont maintenant abonnés au système électronique de péage. Ils paient leur passage à partir d'un compte renfloué automatiquement à même leur carte de crédit.

Les frais de perception de la société sont minimes, et les abonnés sont exemptés des «frais administratifs» de 5\$ par passage qui sont facturés chaque jour à des milliers de «non-abonnés», par la poste.

Critiques et poursuites

Ces frais ont soulevé une énorme vague de mécontentement et de

« Concession A25 est une entreprise commerciale qui devrait normalement respecter les dispositions de la Loi sur la protection du consommateur sur l'affichage des prix des biens et services. »

— Jean-Jacques Préaux, porte-parole de l'Office de protection du consommateur

critiques dans les premiers mois d'exploitation du pont et continuent de susciter des interrogations.

En septembre prochain, la Cour supérieure devra décider si elle autorise un recours collectif qui pourrait s'élever à plusieurs millions de dollars en remboursements et pénalités (voir texte sur la page suivante).

De plus, l'Office de protection du consommateur (OPC) soulève toujours des doutes quant à la conformité de la signalisation routière, qui annonce les tarifs de péage mais non ces frais

administratifs, qui font tripler le coût du passage.

Depuis un an, affirme Jean-Jacques Préaux, porte-parole de l'OPC, «il n'y a pas eu de développement majeur dans les discussions entre l'Office, le ministère des Transports et la firme privée qui exploite le pont quant à l'affichage des prix pour l'utilisation de ce tronçon de route.»

«Notre position est toujours la même, ajoute-t-il. Concession A25 est une entreprise commerciale qui devrait normalement respecter les dispositions de la Loi sur la protection du consommateur sur l'affichage des prix des biens et services. La loi dit clairement que tous les frais, sauf les taxes de vente, doivent être inclus dans les prix affichés», ce qui n'est pas le cas des panneaux lumineux installés sur tous les accès de l'A25, qui annoncent les tarifs, sans les frais.

Ni des enseignes ajoutées l'été dernier, qui annoncent les frais... sans indiquer les tarifs.

+ LaPresse.ca: «Un péage à apprivoiser», entrevue avec le président de Concession A25.

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2012-05-22

Sprinto 07 30 35 42 46

LOTTO 649 CE SOIR, 11 MILLIONS (approximatif)

POKER 3 9 V R A

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2012

35 millionnaires

GRÂCE À LA **Coterie**

Astro Jour - Mois - Année - Signe
25 JUIN 24 VIERGE

banco
02 12 13 14 18 27 28 29 33 34
37 45 46 48 49 57 61 66 67 69

Triplex 11 29 31 37 38

Quotidienne 3 025 4 7297

Extra 7075503

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

MAI 2012 MOIS DU MONT-ROYAL

Calendrier de mai : lemontroyal.qc.ca ou ville.montreal.qc.ca/grandsparcs

Montréal **les amis de la montagne**

Partenaire principal

TD Fondation TD des amis de l'environnement

Argent

stm

Bronze

fontaine santé **C4**

Média

LA PRESSE

Pratt & Whitney Canada **résolu** Produits forestiers

Centre-ville La chaussée s'affaisse

L'affaissement d'un imposant morceau de chaussée a perturbé la circulation, hier, en début de soirée, près de l'angle des rues Sherbrooke et Victoria, au centre-ville de Montréal. Personne n'a été blessé. Selon le Service de sécurité incendie de Montréal, le trou aurait une superficie de 12 pieds sur 12 pieds et une profondeur de 12 pieds. La cause et le moment de l'incident sont pour le moment inconnus. La rue Sherbrooke Ouest a été complètement fermée entre l'avenue McGill College et la rue Université pour une durée indéterminée. Les trottoirs demeurent tout de même accessibles, tout comme les commerces. La surveillance du secteur a été assurée par les autorités policières ainsi que par la Direction des travaux publics de la Ville de Montréal.

— La Presse Canadienne

LE PONT DE L'A25 UN AN PLUS TARD

UN RECOURS?



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

UN RECOURS POTENTIEL DE PLUSIEURS MILLIONS DE DOLLARS

Le 23 mai 2011, deux jours après l'ouverture du pont de l'A25, un résident de Laval, Jean-Pierre Drevillon, circule sur l'autoroute 25 et voit un panneau de signalisation annonçant le tarif de 1,80 \$ pour emprunter cette nouvelle infrastructure, attendue depuis 40 ans en banlieue nord de Montréal. Il l'emprunte donc. Quelques semaines plus tard, M. Drevillon est surpris de constater, en ouvrant une facture postale, qu'on lui réclame 1,80 \$ en péage et 5 \$ en frais administratifs pour un total de 6,80 \$, soit presque quatre fois le tarif annoncé en bordure de l'autoroute. Le cas de ce résident de Laval est typique. Comme lui, des milliers de gens ont appris seulement par la poste l'existence de ces frais de 5 \$ pour les véhicules qui ne sont pas équipés d'un transpondeur fourni par Concession A25.

En septembre, M. Drevillon est devenu la personne désignée d'un recours collectif. L'Union des consommateurs du Québec, qui tente ce recours au nom de tous les usagers du pont qui ont dû payer ces frais, estime que « l'affichage d'un prix qui ne comprend pas l'ensemble des frais

constitue une pratique interdite au sens de la Loi sur la protection du consommateur ».

L'Union des consommateurs réclame le remboursement des frais et des dommages punitifs de 5 \$ pour chaque usager. Elle reproche à Concession A25 et au gouvernement du Québec d'avoir « commis une faute engageant leur responsabilité civile » en plaçant des « panneaux trompeurs pour annoncer le péage du pont A25 ».

Malgré ces sommes relativement minimes, le recours pourrait représenter plusieurs millions de dollars en remboursement et compensations. Il y a un an, à l'inauguration du pont, environ un usager sur deux empruntait le pont de l'A25 sans transpondeur.

Aujourd'hui, selon les données de Concession A25, 85 % des usagers quotidiens sont abonnés au système et ne paient que les frais administratifs de 1 \$ par mois pour la gestion de leur compte personnel. Cela signifie aussi que, un an plus tard, de 5000 à 6000 automobilistes empruntent quotidiennement le pont sans avoir de transpondeur. Les frais administratifs s'élèvent donc à plus de 25 000 \$ par jour.

— Bruno Bisson

PÉAGE SUR LE PONT DE L'A25 : QUÉBEC PASSE À LA CAISSE

Le gouvernement du Québec devrait encaisser dès cette année des recettes de 3 à 5 millions de dollars grâce à une entente conclue avec l'exploitant du pont, Concession A25, sur le partage des revenus.

Selon le président de cette société, Daniel Toutant, il n'a fallu que quatre ou cinq mois pour dépasser le seuil au-delà duquel le gouvernement du Québec touche la moitié de toutes les recettes du pont de l'A25, y compris les frais administratifs de 5 \$ par passage, contestés devant les tribunaux (voir autre texte). Le ministère des Transports du Québec (MTQ) a confirmé à *La Presse* que le seuil de partage des revenus serait

dépassé, mais il soutient qu'il est prématuré de spéculer sur les sommes qu'encaissera le gouvernement. M. Toutant a aussi refusé d'avancer un chiffre, dans l'attente d'un rapport financier final de la société, qui ne sera terminé que dans quelques mois.

D'après le partenariat conclu en 2007, le seuil de revenus au-delà duquel Québec touche 50 % des sommes perçues était fixé, pour la première année d'exploitation, à 8,7 millions en dollars de 2006, soit 9,7 millions en dollars de 2012. Les données sur la fréquentation du pont révèlent que, dès le premier mois complet d'exploitation, en juin 2011, Concession A25 a enregistré 800 000 transactions par mois, par paiement électronique ou par facture postale, à un tarif de 1,80 \$ ou de 2,40 \$ le passage, dans l'immense majorité des cas. Avec un débit quotidien de plus de 35 000 véhicules en moyenne depuis le début de mai, le système de péage de l'A25 devrait enregistrer plus de 1 million de transactions dans le mois courant pour des recettes de plus de 2 millions en péage seulement, sans les frais administratifs. Selon les calculs de *La Presse*, Concession A25 devrait toucher de 16,5 à 19 millions de dollars pour sa première année d'exploitation, qui s'est terminée le 21 mai (hier). Le total des revenus partagés à 50 % entre Québec et son partenaire privé devait atteindre de 6 à 10 millions de dollars.

— Bruno Bisson



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

FRÉQUENTATION DU PONT DE L'A25 (NOMBRE DE VÉHICULES PAR JOUR)

PÉRIODE	EN SEMAINE (moyenne)	WEEK-END (moyenne)	EN 7 JOURS (moyenne)
Mai 2011	23 890	17 921	22 564
Juin 2011	29 883	18 071	26 339
Juillet 2011	30 386	19 149	26 396
Août 2011	30 232	21 225	27 908
Septembre 2011	35 906	19 363	30 943
Octobre 2011	36 659	19 995	30 746
Novembre 2011	37 824	19 423	32 304
Décembre 2011	34 790	17 410	28 623
Janvier 2012	33 289	15 224	26 879
Février 2012	33 799	19 815	29 940
Mars 2012	34 388	21 461	30 635
Avril 2012	37 786	20 499	32 024
Mai 2012	38 628	25 909	35 635

Source: Concession A25



MINI.CA

LES JOYAUX DE LA COURONNE.

VOICI NOS TOUTES NOUVELLES ÉDITIONS SPÉCIALES.

FAITES LA CONNAISSANCE DES MINI BAYSWATER, BAKER STREET ET HIGHGATE.

Tirant leur nom de trois célèbres quartiers de Londres, nos rutilantes et toutes récentes MINI Édition spéciale rendent hommage à notre fier héritage britannique. Nous avons pris les modèles préférés de tous et les avons tirés à quatre épingles, avec des couleurs exclusives, des badges personnalisés, des roues sur mesure et plusieurs autres caractéristiques. Aucun doute, vous attirerez l'attention.

TAUX DE FINANCEMENT À PARTIR DE

0,9 %*

FAITES VITE. L'OFFRE SE TERMINE LE 31 MAI.



Pour plus de détails, passez chez l'un de nos concessionnaires ou visitez MINI.ca

MINI BROSSARD
8500, boul. Taschereau Ouest
Brossard (Québec)
450 445-MINI (6464)
MINIbrossard.com

MINI LAVAL
2450, boul. Chomedey
Laval (Québec)
514 773-MINI (6464)
MINIlaVal.ca

MINI MONT ROYAL
4070, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514 289-MINI (6464)
MINImontroyal.ca



Photos des véhicules à titre indicatif seulement. *Les taux de financement sont fournis par Services financiers MINI, sous réserve d'approbation du crédit. Les concessionnaires sont libres de fixer leurs propres prix et d'exiger des frais d'administration, ce qui modifie le taux de financement. L'offre est valide jusqu'au 31 mai 2012. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mai 2012. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire MINI pour obtenir tous les détails. †Les modèles MINI 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 3 ans ou 50 000 km, selon la première éventualité. © MINI Canada, 2012. « MINI », le logo MINI, tous les noms de modèles MINI et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à MINI sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

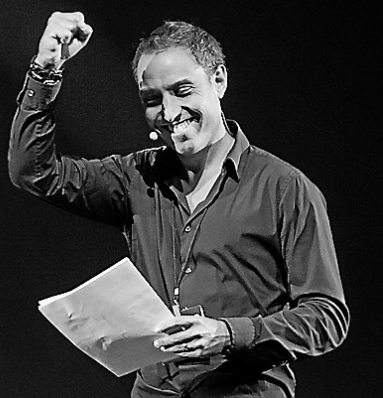


PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

C2-MTL La créativité à l'honneur

Jusqu'à vendredi, Montréal combine commerce et créativité à l'occasion de l'événement C2-MTL. Jean-François Bouchard, commissaire et président de l'agence de publicité, communications et architecture Sid Lee (notre photo), a lancé les festivités hier soir. Conférences, ateliers et performances se multiplieront à l'intérieur et autour du bâtiment fraîchement restauré de la New City Gas, dans Griffintown. Francis Ford Coppola, Patrick Pichette de Google, Arianna Huffington et Mitch Joel comptent au nombre des conférenciers. Moby et le Cirque du Soleil, au nombre des performances attendues.

— Isabelle Massé

Les trains de banlieue devraient rouler malgré la menace de conflit

BRUNO BISSON

Les trains de banlieue de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) devraient tous rouler normalement ce matin, malgré la menace d'une grève des employés du Canadien Pacifique (CP).

En fin de journée hier, l'AMT a fait savoir par communiqué qu'elle avait obtenu du CP et de la Conférence ferroviaire de Teamsters Canada (CFTC) l'assurance que les services de trains de banlieue seraient assurés malgré la possibilité d'un conflit de travail.

L'AMT a donc retiré, hier, les menaces d'injonction qu'elle avait brandies afin d'assurer que la clientèle des

lignes Vaudreuil-Hudson, Saint-Jérôme/Blainville et Candiac puisse compter sur son mode de transport habituel, aujourd'hui et dans les jours qui viennent.

Conflit au CP

Environ 16 000 personnes empruntent chaque jour ces trois trains de banlieue qui desservent l'ouest de l'île de Montréal, la banlieue nord et la Rive-Sud. Ces services assurent un total d'environ 32 000 déplacements par jour, dans la région de la métropole, surtout aux heures de pointe.

L'AMT, qui gère le réseau de trains de banlieue de la métropole, n'est pas liée à ce conflit. La mésentente subsiste plutôt



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

L'AMT affirme que le service de trains fonctionnera normalement aujourd'hui.

entre le Canadien Pacifique (CP) et ses 4800 employés de métier (chefs de train,

agents de triage, contrôleurs de circulation ferroviaire, ingénieurs de locomotive), qui

doivent renégocier une nouvelle convention collective.

Le mois dernier, la Conférence des Teamsters a obtenu de ses membres, dans une proportion de 95 %, le mandat de déclencher une grève générale illimitée à compter de minuit, dans la nuit du 23 au 24 mai.

Des négociations intensives entre les deux parties se poursuivaient toujours, hier soir, à l'approche de l'ultimatum syndical. Une rencontre était aussi prévue, hier, avec la ministre du Travail du Canada, Lisa Raitt.

Le week-end dernier, M^{me} Raitt avait exprimé ses inquiétudes quant au maintien des services de trains de banlieue à Montréal, Vancouver et Toronto, qui dépendent tous du réseau ferroviaire du CP et de son personnel.

Les deux autres lignes de train de l'AMT, celles de Deux-Montagnes et de Mont-Saint-Hilaire, exploitées par des employés du CN, ne sont pas en cause dans cette affaire.

ASSURANCE VIE
Assurance temporaire de 10 ans
Non-fumeurs - Coûts mensuels

	500 000 \$	1 000 000 \$
Femme		
45 ans	32 \$	56 \$
Homme		
45 ans	45 \$	83 \$

«Parce que vous méritez plus»

ROTHENBERG & ROTHENBERG
Westmount Pointe-Claire Rive-Sud
514-934-0586 ou 1-800-811-0527
www.rothenberg.ca

lait PRÉSENTE

UNE NUIT AU PARADIS

- > 22 km de magie à deux-roues
- > Départ 20 h 15, boulevard Saint-Joseph
- > Bonne humeur et ambiance cool

Un vendredi soir divin... comme au paradis!

EN COLLABORATION AVEC

Jean Coutu

Montréal Un cycliste entre la vie et la mort

Un cycliste de 23 ans se trouve entre la vie et la mort après avoir été happé par un camion, à l'angle des rues D'Iberville et Ontario. Vers 7 h 30 hier matin, pour une raison inconnue, le poids lourd, qui roulait en direction sud rue d'Iberville, a heurté le cycliste, qui a glissé sous les roues du camion. On craint pour sa vie.

— David Santerre

LA SUPERGRILLE DU MOIS

EN MAI

Cinquante personnes gagneront le livre « Le Colisée contre le Forum » et un sac réutilisable

les éditions LA PRESSE

À NE PAS MANQUER SAMEDI

UN TOUR LA NUIT À MONTREAL

VEN 1^{er} JUIN 2012

ROQUEBON SAINT-JOSEPH, SAINT-HUBERT, SAINT-GREGOIRE, SAINT-ZOTIQUE, SAINT-FIRMIN, SAINT-LAURENT, SAINT-URBAIN, SAINT-ANDRE ET SAINT-JERIN POUR VOS VILLES

Aire bleue Info-Féria GazMétro
Pour tout savoir et s'inscrire velo.qc.ca ☎ 521-VELO

Verdun Poignardée par son ex-conjoint

Un homme qui aurait poignardé son ex-conjointe dans la nuit de mardi, dans l'arrondissement de Verdun, est en fuite. Vers 2 h 20, près de l'intersection de la rue Wellington et de la 3^e Avenue, une dispute aurait éclaté entre le suspect de 22 ans et la femme de 21 ans. L'homme aurait alors poignardé la femme au haut du corps avant de prendre la fuite. La victime a subi des blessures graves.

— David Santerre

Contamination Rappel de salades

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) avise la population de ne pas consommer plusieurs salades des marques Compliments, Sensations ou River Ranch, dont la date de péremption va du 12 au 29 mai, parce que ces produits pourraient être contaminés par la bactérie *Listeria monocytogenes*.

— Marie Allard

Les tarifs liés aux études universitaires
augmenteront de **82%**

Plutôt que de **négocier**
avec les étudiants,

Jean Charest suspend
les libertés civiles

avec la
loi 78

Quelle sera
la prochaine augmentation
décrétée par les Libéraux ?

Hydro-Québec, les immatriculations,
les CHSLD, la contribution santé ?

www.loi78.com


FAÉCUM
www.faecum.qc.ca

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal



www.ageefep.qc.ca Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente

ACTUALITÉS



50% de rabais
et plus sur vos
activités d'été
préférées !



PHOTO ÉRICK LABBÉ, LE SOLEIL

L'expert André Desmarais a pu confirmer que la tache de noir de fumée retrouvée sur la main de Nicole Rainville, femme de Jacques Delisle (notre photo), a été causée par un tir à bout touchant, donc près de la tête.

PROCÈS DE JACQUES DELISLE

Un expert français en renfort

OLIVIER PARENT
LE SOLEIL

Après que l'expert en balistique Gilbert Gravel eut été durement attaqué par la défense, un collègue français est venu étoffer certains éléments de sa thèse, hier, au procès de l'ex-juge Jacques Delisle, accusé du meurtre prémédité de sa femme.

La semaine dernière, l'expert Gilbert Gravel assurait qu'il était impossible que la femme de Jacques Delisle se soit tiré une balle dans la tête avec sa seule main valide, la gauche, tout en la tachant de noir de fumée. M. Gravel avait tout de même avoué qu'il était « faisable » de faire feu en tenant le pistolet à l'envers. M^{re} Jacques Larochelle, qui défend M. Delisle, en avait profité pour valider des hypothèses corroborant la thèse du suicide de Nicole Rainville, le matin du 12 novembre 2009.

Hier, c'était au tour d'André Desmarais, chef du département balistique du service de police de Marseille, en France, d'exposer les résultats de ses tirs d'essai réalisés quelques mois après ceux de M. Gravel, à Montréal.

À l'aide d'une main en plastique recouverte de similicuir et d'une tête faite de tissu résistant, M. Desmarais a pu confirmer que la tache de noir de fumée avait été causée par un tir à bout touchant, donc près de la tête.

Il a découvert que ce même tir créait des traces noires sous la peau lorsque la main était presque appuyée sur la tempe. Ce qui vient appuyer la présence de noir de fumée dans le crâne de M^{me} Rainville, décelée par le pathologiste André Bourgault.

En comparant la main de M^{me} Rainville et la fausse main, M. Desmarais a fait ressortir que les deux étaient tachées de manière semblable par le noir de fumée, avec une partie plus foncée et une autre plus petite à la base du pouce.

L'expert français a aussi spécifié que le pistolet ayant causé la mort de M^{me} Rainville fonctionnait « normalement ». Le témoignage d'André Desmarais se poursuit aujourd'hui.

Contre-interrogatoire musclé

En matinée, la défense a rappelé à la barre la spécialiste en taches et en projection de sang Jacinthe Prévost, qui est demeurée ferme sur sa position. Selon elle, le sang retrouvé sur le sofa où Nicole Rainville était couchée a été projeté par l'effet du coup de feu et non pas par une toux de la dame.

M^{re} Jacques Larochelle a cité des sources scientifiques rappelant que des gouttelettes de sang projetées par une toux ressemblent souvent à celles causées par une blessure.

Ainsi, il est « possible », selon la défense, que la projection de sang de M^{me} Rainville provienne d'une « toux instinctive » ou encore de la « forte pression » exercée par un ambulancier pour constater le décès de la femme.

« En toute humilité, je n'y crois pas », a dit M^{me} Prévost, qui n'a d'ailleurs pas apprécié le ton de M^{re} Larochelle pendant la suite de son témoignage. « C'est assez sévère comme interrogatoire », lui a-t-elle dit, après que l'avocat l'eut soupçonnée d'avoir été avisée des questions qui lui seraient posées.

Plus tard, M^{re} Larochelle a sèchement lancé « D'après vous? » à la spécialiste qui demandait s'il faisait référence à Nicole Rainville. « Monsieur Larochelle, pourquoi vous me parlez comme ça? Est-ce qu'on se chicanne ou on se parle de faits? », a demandé M^{me} Prévost.

Le juge Claude Gagnon est alors intervenu, tout comme lors des objections répétées du procureur de la Couronne, M^{re} Steve Magnan, qui avait l'impression que la défense voulait refaire son contre-interrogatoire. « Ce n'est pas une deuxième chance [d'aller] au bâton », a plaidé M^{re} Magnan.

Violence familiale Près de 100 000 victimes au Canada en 2010

Environ 99 000 personnes ont été victimes de violence familiale en 2010 au Canada. Selon des données déclarées par la police et relevées par Statistique Canada, plus de 26 000 de ces victimes vivaient au Québec. L'agence fédérale souligne que près de la moitié des affaires de violence recensées au pays ont été commises par un conjoint ou une conjointe. Par ailleurs, 17 % des gestes ont été perpétrés par un parent, 14 % par un membre de la famille élargie,

11 % par un frère ou une soeur et 9 % par un enfant, habituellement un enfant adulte. Contrairement aux autres formes de violence, le risque d'être victime d'une affaire de violence familiale était plus du double chez les personnes de sexe féminin que chez les personnes de sexe masculin. Ainsi, en 2010, les femmes de 15 ans et plus constituaient 81 % des victimes de violence conjugale déclarée par la police.

— La Presse Canadienne

Voir nos offres sur
tuango.ca

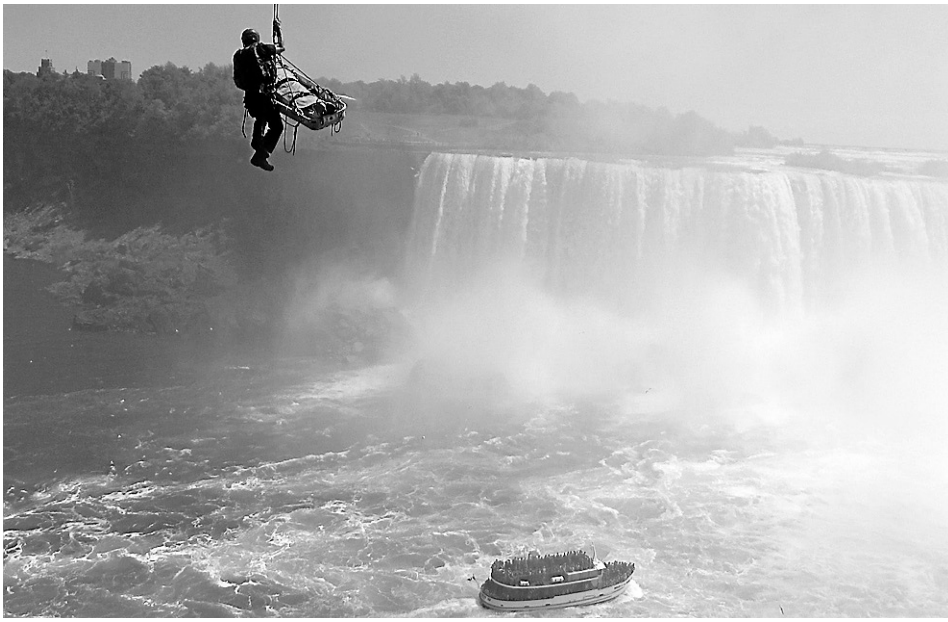


PHOTO HARRY ROSSETANI, ASSOCIATED PRESS

Ontario Un homme se jette dans les chutes du Niagara et survit

Un homme a exceptionnellement survécu après s'être jeté dans les chutes du Niagara, hier, et a nagé jusqu'à la rive où il s'est effondré en raison de ses blessures. « Le sujet souffre de blessures mettant ses jours en danger », a précisé la police, ajoutant qu'une enquête est en cours. Des témoins ont vu l'homme gravir un mur et « délibérément sauter dans les eaux de la rivière », en amont des chutes, hautes de plus d'une cinquantaine de mètres. Il a ensuite refait surface près d'un point d'observation en aval. Un policier a retrouvé l'homme « le long de la rive rocheuse [de la rivière] pendant qu'il s'effondrait avec de l'eau jusqu'à la taille ». L'homme a été transporté par hélicoptère jusqu'à un hôpital voisin près de Hamilton. Il s'agirait de la quatrième personne à survivre à ce type de chute. Lors d'un incident similaire, en mars 2009, un Canadien d'une trentaine d'années qui a survécu après avoir fait le même saut a été présenté par le chef de la police locale comme étant la troisième personne à survivre après s'être jetée dans les chutes du Niagara sans protection.

— Agence France-Press



acuraquebec.ca

0\$ + **1500\$** JUSQU'À
COMPTANT **À UTILISER À VOTRE GUISE[†]**



TSX 2012

PAIEMENT MENSUEL	LOCATION 48 MOIS	COMPTANT
458\$*	3,5%	0\$

MOTEUR I-VTEC^{MD}, 201 CH. | SIÈGES CHAUFFANTS | TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE | INTERFACE MAINS LIBRES HANDSFREELINK^{MC} BLUETOOTH^{MD}



TL 2012

PAIEMENT MENSUEL	LOCATION 48 MOIS	COMPTANT
498\$*	2,5%	0\$

MOTEUR V6 VTEC^{MD}, 280 CH. | SIÈGES EN CUIR CHAUFFANTS | TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE | INTERFACE MAINS LIBRES HANDSFREELINK^{MC} BLUETOOTH^{MD}



MDX 2012 AWD

PAIEMENT MENSUEL	LOCATION 48 MOIS	COMPTANT
668\$*	1,5%	0\$

MOTEUR V6 VTEC^{MD}, 300 CH. | SYSTÈME TOUTES ROUES MOTRICES (SH-AWD^{MD}) | SIÈGES EN CUIR CHAUFFANTS | CAMÉRA DE RECUL AVEC AFFICHAGE SUR LE RÉTROVISEUR*

ACURA DE LAVAL | 2500, boul. Chomedey, Laval | 450 682-4050
ACURA BROSSARD | 9100, boul. Taschereau, Brossard | 450 659-1616

ACURA GABRIEL | 4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux | 514 696-7777
LUCIANI ACURA | 4040, rue Jean-Talon O., Montréal | 514 340-1344

ACURA PLUS | 255, boul. de la Seigneurie, Blainville | 450 435-4455
ACURA MÉTROPOLITAIN | 5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard | 514 362-2872

L'acheteur avisé lit les petits caractères : *Offre d'une durée limitée du 1er au 31 mai 2012 applicable à la location pour usage personnel seulement sur modèles neufs Acura TSX 2012 (CU2E4C), Acura TL 2012 (UA8F2C) et Acura MDX 2012 (YD2H2CJN) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois au taux de 3,5%/2,5%/1,5% s'élève à 458 \$/498 \$/668 \$ moyennant un versement initial de 0 \$. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0\$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 80 000 km pour 48 mois au taux de 0,15 \$/km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Valable sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2012 Acura, une division de Honda Canada. † La remise de 500 \$/1 000\$/1 500 \$ sur le TSX 2012/TL 2012/MDX 2012 neuf s'applique à la location, à l'achat ou à l'achat comptant au détail. L'acheteur pourra recevoir un chèque au montant de 500 \$/1 000\$/1 500 \$ ou choisir d'appliquer cette remise à la location, à l'achat ou à l'achat comptant, avant les taxes. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour les détails. † Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit.

ACTUALITÉS

Gare aux débris spatiaux

MATHIEU PERREULT

L'an dernier, l'Agence spatiale canadienne a connu 40 alertes de collision pour les 3 satellites dont elle surveille la trajectoire. Dans cinq cas, il a fallu modifier la trajectoire du satellite.

La moitié de ces alertes sont causées par deux événements: un test militaire chinois de destruction de satellite en 2007 et la collision entre un satellite russe et un américain en 2009, qui ont mis en orbite 4000 débris supplémentaires, soit 30% du total.

« Ça a vraiment changé notre travail », explique Michel Doyon, gestionnaire des opérations en vol à l'ASC, rencontré à l'Université McGill, qui accueillait hier la première réunion canadienne du Comité de coordination interagences sur les débris spatiaux (IADC). « Nous devons faire plus souvent des manœuvres, qui sont toujours risquées dans l'espace. Ça utilise du carburant et donc ça diminue la durée de vie des satellites. En même temps, nous avons plus de données pour faire nos évaluations de risques. »

Une manœuvre est nécessaire quand le risque de collision dépasse 1 sur 10 000. En général, selon M. Doyon, un satellite doit passer à au moins 100 m d'un débris. Le Canada est membre de l'IADC, qui

regroupe 12 agences spatiales, depuis 2 ans.

« Éboueur de l'espace »

Les satellites font moins de débris qu'avant, selon Fernand Alby, responsable des activités de débris spatiaux et de la surveillance spatiale pour le Centre national d'études spatiales en France. « Il y a 10 ans, seulement le tiers des satellites finissaient leur carrière de manière satisfaisante, dit M. Alby. Maintenant, ce sont les deux tiers. Mais il y a toujours des possibilités de panne. »

Et même le respect des normes ne garantit pas qu'il n'y aura jamais de problème: la France, par exemple, qui a des normes plus sévères que celles de l'IADC, laisse en orbite un débris – le dernier étage d'une fusée, ou alors une structure liant deux satellites – chaque fois qu'elle lance un satellite.

Cela pousse plusieurs experts à penser qu'il faudra un jour un « éboueur de l'espace », qui enverra les débris se désintégrer dans l'atmosphère terrestre. « Ça pourrait être financé par un genre d'écotaxe, comme pour le recyclage des électroménagers, dit M. Alby. Ça coûtera très cher. On peut penser à des surfaces gonflables qui augmentent la traînée des débris, à des câbles électromagnétiques qui interagiront avec le champ terrestre, ou alors à des systèmes propulsifs de désorbitation. »

UN PREMIER LANCEMENT PRIVÉ RÉUSSI



PHOTO CRAIG RUBADOUX, ASSOCIATED PRESS

La capsule privée *Dragon* a décollé hier matin en direction de la Station spatiale internationale. Après plusieurs reports, le lancement de la fusée *Falcon 9* de la firme SpaceX – sur la photo, en arrière-plan de la navette spatiale – a eu lieu sans problème. *Dragon* s'approchera demain de la SSI et devrait s'y arrimer vendredi grâce au bras canadien. Ce sera la première visite du secteur privé à la SSI. La NASA a confié à SpaceX un contrat de 1,6 milliard de dollars américains pour faire 12 livraisons de matériel à la SSI. La firme est en train de mettre au point une version habitable de *Dragon*, qui pourrait être opérationnelle dès 2015. La capsule apporte une demi-tonne de matériel à la SSI, y compris des expériences étudiantes. — Mathieu Perreault

VIGNERONS QUÉBÉCOIS

Québec renouvelle son aide de 550 000 \$

KARYNE DUPLESSIS PICHÉ

COLLABORATION SPÉCIALE

Québec a annoncé hier qu'il renouvelait son aide financière de 550 000 \$ pour promouvoir les boissons alcoolisées de la province et soutenir les vins certifiés.

Cette aide est toutefois jugée insuffisante par les producteurs qui font valoir que le gouvernement continue de servir des vins étrangers dans ses réceptions.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) investit, comme prévu, 400 000 \$ pour rediffuser sa campagne publicitaire « À la tienne Québec! ». Parue à la télévision l'automne dernier, cette publicité met en scène le travail des producteurs de boissons artisanales et invite les Québécois à participer à la période des récoltes.

L'Association des vignerons du Québec (AVQ) voit quant à elle son aide financière de 150 000 \$ reconduite afin de soutenir la certification des vins québécois.

Encourager les vins du Québec

Cette aide financière n'était pas une surprise pour les vignerons d'ici. Mais



PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Cette aide est jugée insuffisante par les producteurs qui font valoir que le gouvernement continue de servir des vins étrangers dans ses réceptions.

pour le président de l'AVQ, Charles-Henri De Coussergues, ce n'est pas suffisant. Il souhaite que le MAPAQ encourage les vins du Québec en les servant dans ses diverses réceptions.

« Il faut arrêter de faire la promotion des vins étrangers au restaurant parlementaire [de l'Assemblée nationale] ou

à la délégation du Québec à Paris, dit-il en entrevue. Il faut les servir dans les organisations, dans les repas, dans les cocktails. »

Au bureau du ministre de l'Agriculture, on indique que le ministre Corbeil s'est engagé auprès des vignerons à « sensibiliser de nouveau ses

collègues et les organismes publics à faire plus de place aux produits du Québec ».

Le gouvernement du Québec maintient également son programme de soutien aux producteurs de boissons alcooliques artisanales jusqu'en juillet. Cette aide de 1 million de dollars leur a été versée en 2011-2012. On saura à l'été si elle est renouvelée.

Une campagne de publicité pour les vins certifiés

L'AVQ veut faire connaître ses vins certifiés. Pour ce faire, elle entend utiliser les 150 000 \$ qui lui ont été attribués pour mettre sur pied une campagne publicitaire l'automne prochain.

« Les vins certifiés au Québec, on ne les voit pas, on ne les connaît pas », explique le président de l'Association, Charles-Henri De Coussergues. Le vigneron ne connaît pas encore la forme que prendra cette publicité.

Une vingtaine de vignerons québécois se plient aux règles viticoles mises en place par l'AVQ. Ces règles assurent la traçabilité des raisins utilisés, les méthodes de production et de vinification. Près de 90 cuvées reçoivent cette certification depuis la récolte 2009.

Visite Charles et Camilla à Toronto

Le couple royal a amorcé sa deuxième journée de visite au Canada sous les cris enthousiastes de ses admirateurs en prenant un bain de foule devant le parlement de l'Ontario. Tandis que Charles prenait part à des événements officiels, sa femme semblait régner sur les foules qui l'attendaient à tous les coins de rue. Le couple s'est plus tard

séparé pour visiter deux lieux de Toronto: Charles s'est rendu à l'Université Ryerson, alors que Camilla a fait le tour du manège militaire Moss Park. Le couple s'est retrouvé en après-midi pour une réception donnée par le premier ministre de la province, Dalton McGuinty. Charles et Camilla sont aujourd'hui à Regina. — La Presse Canadienne

PROMOTION

M

MOI. MA VIE. MON STYLE.

LUMINEUSE
HÉLÈNE
FLORENT

consultez notre version en ligne sur
www.lapresse.ca/kiosque

Forum de la Francophonie Canadienne

PROMOTION

FORUM DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE
La francophonie @ cœur
organisé par la Secrétariat aux affaires intergouvernementales

28 ET 29 MAI 2012

Découvrez la francophonie canadienne et des Amériques!

Québec 2012

À ne pas manquer dans LA PRESSE ce samedi

Grève pour l'éducation en Espagne

AGENCE FRANCE-PRESSE

MADRID — Des enfants de 6 ans portant une pancarte avec les mots « Quel avenir nous attend? », des professeurs, parents et lycéens au coude-à-coude dans les rues: le monde de l'éducation s'est mobilisé hier en Espagne pour une journée de grève inédite contre les coupes budgétaires.

« C'est une énorme erreur de ne pas faire de l'enseignement public une priorité. » — Marisa Suarez, professeure d'histoire

Ils étaient des dizaines de milliers, enseignants, parents et enfants, côte à côte, à défiler à Madrid, à Barcelone et dans plusieurs autres villes dont Séville et Valence. Tous dénoncent les coupes budgétaires annoncées par le gouvernement

conservateur, engagé dans une difficile chasse au déficit et qui prévoit d'économiser trois milliards d'euros par an dans le secteur de l'éducation.

Le gouvernement central a demandé aux régions d'économiser 7 milliards par an dans les dépenses de santé et trois dans l'éducation: il va notamment les autoriser à augmenter de 50% les frais d'inscription à l'université, qui passeraient de 1000 à 1500 euros en moyenne, et à augmenter de 20% le nombre d'étudiants par classe.

« Avec toutes ces coupes, et celles à venir, je se sais pas si je vais pouvoir continuer à payer mes études », s'inquiétait Javier Negre, un lycéen de 17 ans venu manifester à Madrid. « Ma mère est au chômage depuis presque deux ans. Il n'y a pas de travail pour les jeunes. Comment vais-je payer? »

La grève a été suivie dans le pays à 80%, selon les syndicats d'enseignants, à 22,7% selon le ministère de l'Éducation. Le ministre de



PHOTO PAUL WHITE, ASSOCIATED PRESS

Montréal? Non, Madrid, où des manifestations massives pour le droit à l'éducation publique ont eu lieu hier, comme ailleurs en Espagne.

L'Éducation, José Ignacio Wert, a écarté tout retour en arrière, affirmant qu'il entendait « continuer la politique d'explication » de ces mesures.

Mais « la qualité de l'enseignement public empire

d'année en année », regrette Eduardo Sotoro, professeur de maths de 38 ans, dans le cortège qui traverse le centre de Madrid au son des percussions et des sifflets. « Il est très difficile de contrôler une

classe de 35 élèves », remarque-t-il, visant l'augmentation du nombre d'élèves par classe.

Du primaire à l'université

Pour Marisa Suarez, professeure d'histoire de 53 ans, « c'est une énorme erreur de ne pas faire de l'enseignement public une priorité ». « Peut-être que si nous avions investi plus dans l'éducation, le pays ne serait pas dans une telle situation », juge-t-elle.

Depuis plusieurs mois déjà, plusieurs régions espagnoles, qui gèrent le budget de l'éducation comme celui de la santé, ont pris des mesures de rigueur pour redresser leurs finances publiques, provoquant des mouvements de protestation. Mais c'est la première fois qu'une grève nationale réunit le monde de l'éducation dans son ensemble, du primaire à l'université.

Après un défilé bon enfant, la police a chargé en fin de soirée pour disperser les derniers groupes et a procédé à trois arrestations pour trouble à l'ordre public.

ÉTATS-UNIS

Une fiole de sang de Reagan, une tonne de controverse

D'APRÈS L'AFP

LOS ANGELES — La Fondation Ronald Reagan menace d'entreprendre une action en justice pour empêcher la mise aux enchères d'une petite fiole contenant du sang de l'ancien président américain, a-t-on appris hier auprès de l'institution.

Le directeur de la fondation, John Heubusch, a exprimé son indignation concernant la mise aux enchères de cet échantillon, datant de la tentative d'assassinat de Ronald Reagan en 1981, par une maison de vente située à Guernesey, dans les îles Anglo-Normandes.

« Si cette histoire est vraie, il s'agit d'un acte lâche et nous userons de tous les moyens judiciaires possibles pour stopper la vente ou l'achat » de la fiole, a-t-il insisté dans un communiqué. Il a ajouté qu'il avait interrogé l'hôpital de Washington où Ronald Reagan avait été conduit d'urgence, le 30 mars 1981, après avoir été victime d'une tentative d'assassinat.

« On nous a assurés qu'une enquête était en cours pour comprendre comment une telle chose pouvait être possible », a indiqué M. Heubusch.

Droit à la vie privée

Ce dernier a ajouté que « tout individu, y compris le président des États-Unis, doit pouvoir être assuré qu'à partir du moment où il est mis entre les mains du système médical, ses droits et sa vie privée ne seront pas violés ».

La fiole en question, d'une dizaine de centimètres de long, est destinée à être mise aux enchères en ligne par la maison PFC Auctions, accompagnée d'un rapport médical et d'une lettre du vendeur. Ce dernier y indique l'avoir offerte à la Bibliothèque nationale Reagan qui lui aurait dit ne pas être intéressée.

« Cet article est dans ma famille depuis le 30 mars 1981, jour où le président Reagan s'est fait tirer dessus », précise le vendeur, qui souligne que sa mère travaillait pour le laboratoire qui avait procédé à des tests du sang présidentiel.

Après ces tests, « le tube est resté sur le bureau de [sa] mère. À la fin de la semaine, elle demanda au directeur du laboratoire si elle pouvait le garder [...]. Ce dernier a accepté sans y réfléchir à deux fois ».

Hier, le plus haut prix proposé pour cette vente aux enchères qui s'achève le 24 mai était de 7587 livres (environ 12 200 dollars).

Ronald Reagan, mort en 2004, a été président de 1981 à 1989. De nombreux Américains, surtout au sein de sa formation, le Parti républicain, le considèrent toujours comme une icône.

SAVIEZ-VOUS QUE LE DENTISTE EST UN DOCTEUR

Titulaire d'un **doctorat** en médecine dentaire, le dentiste est le seul professionnel de la santé buccodentaire qui détient une **formation universitaire** : il est l'**expert** de la bouche.

Le dentiste est aussi le **seul professionnel qualifié pour poser un diagnostic** et vous conseiller sur l'ensemble des traitements appropriés.

Consultez-le régulièrement.

D^r Barry Dolman
Président

www.odq.qc.ca

 Ordre des dentistes
du Québec

LITTERLOCKER. SIMPLEMENT INGÉNIEUX. INGÉNIEUSEMENT SIMPLE.

Découvrez LitterLocker, la solution pratique, hygiénique et sans odeur pour vous débarrasser des déchets de minou.

Avec LitterLocker, l'affaire est dans le sac!

DÉPOSEZ



1
Levez le couvercle et jetez la litière souillée...

REFERMEZ



2
Fermez le couvercle et tirez la poignée...

SCELLEZ



3
Relâchez la poignée, emprisonnant les odeurs et bactéries!

JETEZ



4
La poubelle peut contenir jusqu'à deux semaines de litière souillée.



GARANTI SANS ODEUR

Grâce à la technologie **Air-Seal™**, les sacs LitterLocker emprisonnent les odeurs et les bactéries de litière souillée.



LitterLocker® II

www.litterlocker.com



LitterLocker est disponible chez ces détaillants, dans les animaleries, ainsi que sur notre site Web.

Offert chez
Walmart
Économisez plus. Vivez mieux.

mondou

metro
mon épicier

Dalphon
MEUNERIE PHILIPPE DALPHOND & FILS INC.

ANIMOBUFFE
nutrition • accessoires

ET DANS TOUTE
AUTRE BONNE
ANIMALERIE

LE TOUR DU GLOBE

États-Unis Vol dérouté pour une blague

Un vol de US Airways qui reliait Paris à Charlotte, en Caroline-du-Nord, a été dérouté vers un aéroport du Maine hier, après qu'une passagère française apparemment instable eut annoncé qu'elle portait des explosifs implantés chirurgicalement. La femme, citoyenne française née au Cameroun, n'avait pas de bagages enregistrés, et aucune information n'indique qu'elle soit une suspecte de terrorisme. — AP



PHOTO ASSOCIATED PRESS
Tout ça pour une mauvaise blague.

Pakistan Quatre morts dans une attaque américaine

Au moins quatre insurgés ont été tués hier dans une attaque de drone américain visant un camp d'insurgés dans une zone tribale du nord-ouest du Pakistan. Le Pakistan et les États-Unis tentent d'améliorer leurs relations après le raid secret américain, au cours duquel Oussama Ben Laden a été tué, et des attaques aériennes qui ont causé la mort de 24 soldats pakistanais. — AFP

Zimbabwe Mineurs piégés

Plus de 70 mineurs, bloqués sous terre depuis lundi après un incendie dans une mine de platine du Zimbabwe à Zvishavane, ont été trouvés indemnes. L'évacuation vers la surface de ces 75 mineurs devait être terminée avant la tombée de la nuit. Un tapis roulant s'est rompu et a déclenché un incendie, lundi, qui a piégé les mineurs sous terre. — AP

Tensions religieuses ravivées

L'enlèvement de 11 Libanais chiites en Syrie fait des vagues au Liban

D'APRÈS ASSOCIATED PRESS

BEYROUTH — Le chef du Hezbollah, puissant groupe chiite libanais, a appelé au calme, hier après que des citoyens eurent bloqué des routes et brûlé des pneus à Beyrouth pour protester contre l'enlèvement de 11 Libanais chiites en Syrie.

L'enlèvement, survenu dans la province syrienne d'Alep, menace de raviver les tensions intercommunautaires dans la région, et fait craindre que le Liban ne sombre à son tour dans le conflit qui affecte la Syrie voisine.

Les Libanais enlevés étaient des chiites qui revenaient d'un pèlerinage religieux en Iran quand des rebelles syriens ont intercepté leurs véhicules, selon l'agence de presse syrienne SANA. Les rebelles ont enlevé 11 Libanais et un chauffeur syrien, mais ont libéré toutes les femmes qui voyageaient avec eux.

Des responsables libanais de la sécurité ont confirmé l'enlèvement.

Alors que la nouvelle se propageait, des résidents de la banlieue sud de Beyrouth, une zone chiite, sont descendus dans les rues et ont brûlé des pneus en signe de protestation.

Le chef du Hezbollah, un fidèle allié du régime syrien, a appelé au calme et a mis ses partisans en garde contre les attaques de revanche visant des Syriens.

Le cheikh Hassan Nasrallah a affirmé que le gouvernement libanais devait faire pression pour demander la libération des pèlerins. « Nous travaillerons jour et nuit jusqu'à ce que ces personnes bien-aimées soient avec nous », a ajouté le cheikh Nasrallah.



PHOTO ANWAR AMRO, AGENCE FRANCE-PRESSE

Des manifestants ont bloqué une route au sud de Beyrouth, hier, pour protester contre l'enlèvement d'une douzaine de chiites en pèlerinage en Syrie.

Le Hezbollah a déjà exprimé son soutien au président syrien Bachar al-Assad depuis le début du soulèvement en Syrie, il y a 15 mois.

Les sunnites constituent l'épine dorsale de la révolte syrienne, qui a provoqué des tensions entre les communautés religieuses du pays. Bachar al-Assad et l'élite au pouvoir en Syrie font partie de la secte alaouite, une émanation de l'islam chiite.

Quelques heures après l'enlèvement des 11 Libanais, des mouvements des troupes gouvernementales syriennes

ont été constatés dans la province d'Alep, ont déclaré des militants.

Craintes de violence

Les enlèvements surviennent dans une période de tensions au Liban liées au conflit en Syrie. Les deux pays partagent un réseau complexe de liens politiques et communautaires qui peuvent rapidement sombrer dans la violence. Le conflit syrien s'est déjà répandu de l'autre côté de la frontière, avec des résultats meurtriers.

Les groupes sunnites libanais qui soutiennent ou s'opposent au gouvernement syrien se sont affrontés à coups de grenades et de mitrailleuses lundi matin à Beyrouth, des violences qui ont fait au moins deux morts. Il s'agit de certains des affrontements les plus violents dans la capitale libanaise depuis 2008.

L'élément déclencheur de ces violences a été la mort, dimanche, d'un religieux sunnite opposé à la Syrie et de son garde du corps dans le nord du Liban. Un soldat libanais a

ouvert le feu sur les deux hommes après qu'ils eurent apparemment omis de s'arrêter à un point de contrôle militaire. La mort du religieux a alimenté la colère de certains Libanais contre ce qu'ils estiment être le soutien de certains membres des forces de sécurité envers le régime syrien.

La Syrie a maintenu des troupes sur le territoire libanais pendant près de 30 ans, jusqu'en 2005, et continue d'avoir des liens étroits avec les forces de sécurité libanaises.

Négociations cruciales sur le nucléaire iranien

D'APRÈS L'AFP

BAGDAD — Les grandes puissances et l'Iran doivent se réunir aujourd'hui à Bagdad dans l'espoir d'ouvrir la voie à une sortie de la crise nucléaire. Cette rencontre survient moins de 24 heures après que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) eut annoncé un « accord » avec Téhéran.

Une certaine incertitude pèse sur le calendrier de la réunion en raison de la mauvaise météo qui a provoqué la fermeture de l'aéroport de Bagdad pour une durée indéterminée. Le chef des négociateurs iraniens, Saïd

Jalili, est déjà sur place, mais l'arrivée des autres délégations pourrait être perturbée.

Les négociations entre l'Iran et le groupe « 5+1 » (les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU: États-Unis, Russie, Chine, France et Grande-Bretagne, plus l'Allemagne) feront suite à la visite à Téhéran lundi du directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano.

Ce dernier a annoncé qu'un « accord » sera signé « prochainement » avec l'Iran. Il s'agira d'une « approche structurée » visant à résoudre les questions en suspens sur le programme nucléaire controversé de Téhéran,

a-t-il dit hier à son retour à Vienne. Il a qualifié la décision de « développement important ».

« La dernière fois, j'ai dit: "Il y a eu du progrès" et cette

Le Conseil de sécurité de l'ONU a accru les pressions sur une économie iranienne déjà en proie à la récession et à l'inflation.

fois, je dis: "Il y a eu une décision", a-t-il déclaré, alors que la crise nucléaire empoisonne depuis plusieurs années les relations de l'Iran avec la communauté internationale.

Les pourparlers de Bagdad interviendront aussi dans un contexte de fortes tensions. « L'Iran cherche toujours à détruire Israël et menace la

paix mondiale », a tonné lundi le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, qui a plaidé pour que les négociateurs ne fassent « aucune concession à l'Iran ».

Depuis l'élection de Barack Obama à la présidence américaine il y a plus de trois ans, l'Iran a considérablement élargi l'éventail de ses activités nucléaires. Il s'est même mis à enrichir de l'uranium à 20 % et s'est rapproché d'autant du niveau de 90 % nécessaire à la fabrication d'armes.

De son côté, le Conseil de sécurité de l'ONU a accru les pressions sur une économie iranienne déjà en proie à la récession et à l'inflation. Pour M. Obama, en quête d'une réélection en novembre contre un concurrent républicain qui l'accuse de mollesse à l'égard de l'Iran, une avancée du dossier serait tout bénéfique.

QUELLE VALEUR EST LA PLUS ÉLEVÉE : Ko, Mo ou Go ?

Testez vos connaissances et, grâce à LA PRESSE, courez la chance de gagner l'un des 25 nouveaux iPad.

Pour tous les détails :
lapresse.ca/profiltechno



LA
PRESSE

Première présidentielle de l'après-Moubarak en Égypte

Guerre fratricide chez les islamistes

Aujourd'hui et demain, 50 millions d'Égyptiens sont appelés aux urnes pour la première élection présidentielle libre depuis la chute d'Hosni Moubarak, en février 2011. Sur la ligne de départ, 13 candidats et beaucoup de rivalités. Même au sein du clan islamiste.

MARION GUÉNARD
COLLABORATION SPÉCIALE

LE CAIRE — Femmes voilées d'un côté, hommes de l'autre: des centaines de militants des Frères musulmans sont postés les uns après les autres, tous les trois mètres, au bord de la route poussiéreuse qui longe le Nil sur plusieurs dizaines de kilomètres dans le delta. Debout, face à la circulation chaotique, ils tiennent à la main une affiche de leur candidat, Mohamed Morsi, qui bat la campagne dans le nord du pays.

Lors des derniers jours de campagne, les Frères musulmans ont voulu frapper fort en organisant des chaînes humaines d'Assouan à Alexandrie. La démonstration de force visait à faire oublier les débuts laborieux de leur candidat, inconnu du grand public il y a encore quelques semaines. Mohamed Morsi, surnommé la roue de secours, n'était pas au départ destiné à concourir. Technocrate de l'ombre, sans grand charisme, il a dû remplacer au pied levé Khairat el Shater, numéro deux de la confrérie, dont la candidature a été disqualifiée par la commission électorale.

Embourbés dans une guerre stérile pour le partage

du pouvoir avec le Conseil suprême des forces armées, à la tête du pays depuis la chute de Moubarak, les Frères musulmans ont également dû faire face à un mécontentement croissant au cours des derniers mois. Première force politique du pays, ils ont, avec leur parti Liberté et Justice, remporté une large victoire aux législatives de l'hiver dernier en gagnant 45 % des sièges du Parlement, mais n'ont pas pu depuis transformer l'essai.

« Nous avons le pouvoir législatif, mais nous ne pouvons rien en faire car l'exécutif, piloté par l'armée, ne ratifie pas nos lois. C'est pour cela que nous présentons un candidat à la présidentielle », explique Mohamed Gouda, chef de campagne pour le gouvernorat de Qalioubiya, dans le delta.

Population sceptique

Par conséquent, après quatre mois de paralysie politique, l'image des Frères musulmans s'est largement dégradée aux yeux de la population, qui ne voit dans leur exercice que des promesses non tenues. « Ils n'ont rien fait pour le pays et, en plus, ils n'ont cessé de mentir. Au départ, ils avaient promis qu'ils ne présenteraient pas de



PHOTO FREDRIK PERSSON, ASSOCIATED PRESS

Rassemblement du candidat des Frères musulmans, Mohamed Morsi, au Caire. Les islamistes égyptiens sont divisés.

candidat! s'offusque Mahmoud, chauffeur de taxi au Caire. Je voterai pour un homme capable de restaurer l'ordre, Amr Moussa ou Ahmed Chafiq!»

Ces anciens du système de Moubarak ne sont pas les seuls à représenter un danger pour les Frères musulmans. Abdel Moneim Aboul Fotouh, ancien membre influent banni de la confrérie il y a un an pour ses ambitions présidentielles, fait figure de trouble-fête. Islamiste modéré, il a su gagner en quelques mois le soutien d'une large part de la population,

rassemblant des sympathisants de l'extrême gauche aux salafistes. Anti-armée, il critique régulièrement les Frères pour s'être compromis avec les militaires. Cette position lui a permis de gagner les faveurs des révolutionnaires, y compris de jeunes Frères musulmans qui se sont détournés de la confrérie, au cours des derniers mois, pour se joindre à sa campagne. « Il a un programme au service de l'Égypte et non au service de ses propres ambitions. Les Frères, eux, ne pensent qu'à garantir leurs propres intérêts »,

s'indigne Omar, étudiant de 19 ans issu d'une famille qui appuie les Frères musulmans.

Pourtant, personne ne peut dire avec certitude qui sera au second tour. On disait les Frères perdus, mais c'est sans compter la puissante machine électorale de la confrérie, d'une redoutable efficacité dans les zones populaires et rurales. Aboul Fotouh, en manque de financement, a dû pour sa part suspendre sa campagne dès vendredi dernier, alors qu'Amr Moussa est toujours annoncé en tête des sondages.

Au-delà des désillusions



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

« Pour la première fois de leur très longue histoire, les Égyptiens vont voter sans connaître à l'avance l'identité de leur prochain président. »

C'est le politologue égyptien Mustapha al-Sayyid, joint par téléphone hier, qui attire mon attention sur le caractère historique de l'élection présidentielle qui commence aujourd'hui, en Égypte. Un fait facile à oublier dans la prolifération des mauvaises nouvelles qui nous viennent de ce pays depuis la chute de son ex-président, Hosni Moubarak.

Pendant les 15 mois qui ont suivi la débâcle du dictateur, son régime, ou ce qu'il en restait, s'est accroché au pouvoir de toutes les manières possibles. Après avoir poussé Moubarak vers la sortie, l'armée a réprimé les opposants,

de simples blogueurs ont atterri en prison, il y a eu de la torture et des explosions de violence visant, entre autres, les chrétiens.

Aux législatives de novembre, les révolutionnaires de la première heure se sont fait doubler par les islamistes, y compris les plus rétrogrades. Quand les nouveaux élus ont entrepris d'écrire la nouvelle constitution du pays, l'exercice a lamentablement déraillé. A un point tel qu'au moment d'élire leur prochain président, les Égyptiens ignorent quelle sera au juste l'étendue de ses pouvoirs...

Et pourtant, le vote de cette semaine, qui sera vraisemblablement suivi par un deuxième tour en juin, marque une date historique. Quel que soit le gagnant, le retour en arrière n'est plus possible, assure Mustapha al-Sayyid.

Selon lui, l'armée qui dirige le pays depuis 15 mois est prête à céder le pouvoir aux civils. Elle va continuer à vouloir influencer les mesures qui la concernent, mais pour le reste, « les militaires vont retourner dans leurs baraquas ».

Ahmad Zewail, Prix Nobel égyptien de chimie, partage cet optimisme. « Depuis Ramsès II [...], les Égyptiens n'ont jamais pu voir un débat sur l'identité de la personne qui exercera les plus hauts

contrepois à l'image d'un pays sombrant inexorablement dans le chaos et l'intolérance... »

Une douzaine de candidats se présentent au premier tour de la présidentielle. Les sondages accordent une légère avance à Abdel Moneim Aboul Fotouh, que l'on décrit souvent comme un Erdogan égyptien, en référence à l'islamisme modéré du président de la Turquie. Il est par exemple opposé à l'imposition du voile islamique, et s'est déjà montré

« Depuis Ramsès II, les Égyptiens n'ont jamais pu voir un débat sur l'identité de la personne qui exercera les plus hauts pouvoirs au pays. »

— Ahmad Zewail, Prix Nobel de chimie

pouvoirs au pays », écrit-il dans le *Christian Science Monitor*. La semaine dernière, les deux principaux candidats à ce poste, l'ancien président de la Ligue arabe Amr Moussa et le Frère musulman détroqué Abdel Moneim Aboul Fotouh, se sont affrontés pendant quatre heures dans un débat télédiffusé. Un précédent qui, selon Ahmad Zewail, fait

ouvert aux conversions religieuses – sujet ultradélicat en Égypte.

Avec peu de moyens, ce candidat a réussi à récolter des appuis dans tous les milieux, y compris chez les jeunes révolutionnaires de la place Tahrir. Son principal rival a déjà été lié au régime de Hosni Moubarak, ce qui lui aliène une partie de la

population. En même temps, son expérience joue en sa faveur. Il est libéral et clairement non religieux. Le peloton de tête présidentiel compte aussi deux autres candidats, le représentant officiel des Frères musulmans, Mohamed Morsi, et le dernier premier ministre de l'ère Moubarak, Ahmed Shafik.

Quel que soit le gagnant, il aura devant lui une tâche immense: panser les plaies des 15 derniers mois, tenter de réunifier un pays déchiré, relancer l'économie durement éprouvée par les cahots post-révolutionnaires.

Les écueils sont nombreux. Si les islamistes se retrouvent avec le monopole du pouvoir, ils risquent d'en abuser. Sinon, le pays risque de s'engluer dans des chicanes stériles. Aucun des candidats n'est parfait, et plusieurs des manifestants de la première heure ont le sentiment de s'être fait voler leur révolution, et préféreront bouder le vote.

Il reste qu'une majorité des 50 millions d'électeurs égyptiens ont l'intention de voter, aujourd'hui ou demain. Et qu'ils auront l'occasion d'influencer véritablement le choix de leur prochain président. Même si les turbulences des printemps arabes ont engendré bien des désillusions, ça vaut quand même la peine d'être souligné.

Égypte Policiers condamnés

Cinq policiers ont été condamnés, hier en Égypte, à 10 ans de prison pour avoir tué des manifestants lors du mouvement de contestation qui a conduit à la chute d'Hosni Moubarak, en février 2011. La décision de la cour pénale de Gizeh a été accueillie avec soulagement par les familles de victimes. Les cinq accusés, absents au procès, ont été condamnés par contumace. En vertu de la loi égyptienne, ils seront rejugés si les autorités parviennent à les retrouver. Plus de 800 manifestants ont été tués lors du soulèvement qui a conduit à la chute d'Hosni Moubarak.

— Associated Press

MOBILART
MEUBLES ET DÉCOR RAFFINÉS

VENTE DE FERMETURE
PLUS QUE 3 SEMAINES!
TOUT DOIT ÊTRE VENDU

Dépêchez-vous, avant que tout ne soit parti!

www.mobilart.ca
5805, ROUTE TRANSCANADIENNE, SAINT-LAURENT
514 748-9500
ROND-POINT CÔTE-DE-LIESSE - SORTIE 65

20% DE RABAIS SUR TOUT LE VÊTEMENT
JUSQU'AU DIMANCHE 27 MAI

CRAFT, PeakPerformance, BURTON, Bicycle Line, Champion, LIVESTRONG, BEMME, GARNEAU, SCOTT, Bench, O'NEILL, nobis, Giordana, BILLBONG, THE NORTH FACE, HH, adidas, LOLE, OAKLEY, BIKE WEAR, GORE

OBERSON
1355 boul. des Laurentides Laval 8680 boul. Leduc DIX30
Lun. à Merc. 10h à 18h, Jeu.-Ven. 10h à 21h, Sam 9h à 17h, dim. 10h à 17h

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

L'autre enjeu majeur



ARIANE KROL
 akrol@lapresse.ca

Le coup d'envoi de la commission Charbonneau est passé presque inaperçu hier, éclipsé par la grande manifestation du 22. Ce n'est que partie remise, espérons-le. La corruption et la collusion dans l'octroi des contrats publics sont toujours autant d'actualité, et on attend beaucoup de cet exercice.

Un clou chasse l'autre? Avant-hier, c'était cette commission d'enquête, refusée avec entêtement par le gouvernement Charest, qui obsédait les Québécois. Aujourd'hui, ce sont les manifs, et demain...

On attend beaucoup de la commission d'enquête sur la construction.

Demain, ce sera de nouveau cette commission, obtenue de haute lutte et toujours aussi nécessaire, qui retiendra l'attention. Du moins, on le souhaite. Ce sera la preuve qu'elle fait du bon boulot et obtient les révélations qu'on attend d'elle.

Rien de tel hier matin. La juge France Charbonneau a prononcé une allocution très technique, une figure obligée en ouverture de commission. Elle en a quand même profité pour envoyer quelques messages bien sentis. « Nous ne tolérerons pas les procédures inutiles ni les contre-interrogatoires dilatoires, abusifs ou vexatoires. Le délai que

nous impose le décret est trop court pour être perdu en vaines querelles et avocasseries », a-t-elle prévenu.

On se demande tout de même comment cette commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction arrivera à déposer son rapport en octobre 2013 comme prévu. Les attentes à son égard sont grandes et ça se reflète dans son mandat, extrêmement large. Mais après tout ce temps, on n'en est pas à quelques mois près. Le contenu du rapport nous importe bien plus que la date figurant sur sa couverture.

Et ce rapport, comme l'a rappelé la présidente, ne sera basé que sur la preuve présentée. Il en faudra pour pouvoir dénoncer efficacement ces petits arrangements entre amis qui vampirisent depuis trop longtemps les finances des villes et des campagnes.

Signe encourageant, l'appel à la population donne des résultats. Les commissaires ont reçu « une abondance de renseignements pertinents », a-t-on appris hier. La menace d'outrage au tribunal pesant sur les témoins qui refuseraient de fournir des réponses suffisantes, et le projet de loi destiné à donner des pouvoirs d'inspection et de saisie à la Commission, ajouteront à l'arsenal.

Évidemment, il y aura des gens déçus. La première partie des audiences, qui commence dans un peu plus de deux semaines, sera assez technique. Et au final, la Commission ne pourra sans doute pas se prononcer sur tout ce qu'on entend depuis des années. Mais si elle réussit à faire la lumière sur les procédés les plus répandus, et à déranger assez de monde au passage, elle aura fait œuvre utile.

Appuyons sur « pause »



MARIO ROY
 mroy@lapresse.ca

Après la marée humaine, pacifique, qui a déferlé sur le centre-ville de Montréal, hier après-midi, il faut maintenant considérer comme n'étant plus acceptable la violence qui a plusieurs fois marqué les manifestations nocturnes. Et ce, quels que soient les développements politiques à venir.

Or, il devra y en avoir, et rapidement, c'est devenu clair. Il se peut que la réouverture des négociations avec les leaders étudiants ne suffise plus – ni même la reddition sans condition du gouvernement Charest dans ce dossier.

Il faut cesser de détruire ce qui ne sera que difficilement reconstruit.

Car la « rue » d'hier n'avait plus, en pratique, qu'une vague pensée pour les droits de scolarité. Toutes les causes y étaient représentées, disparates, parfois obscures, éventuellement fantasmagoriques, mais elles avaient toutes un point en commun. Elles émanent de la fraction de la population du Québec qui porte résolument à gauche, une gauche décentrée, en réalité très minoritaire, mais ardemment militante, bruyante, appuyée par des élites populistes et populaires.

Beaucoup plus puissante qu'on ne croyait, en somme.

Et on commence à avoir la vague impression que cette « rue », entièrement centrée sur elle-même, insensible à la primauté du droit, torturant sans états d'âme le concept de

démocratie, pourrait dorénavant n'accepter rien de moins que l'annonce d'élections précipitées.

...

Les prochains jours seront cruciaux.

Pendant cette période, il faut appuyer sur « pause ». Il faut cesser de transformer chaque soir le centre-ville de Montréal en zone de guerre. Sinon, l'été 2012 pourrait être celui du sabotage de ce Montréal festif dont nous sommes si fiers. Celui de l'étranglement du secteur des services, principale source d'emploi. Celui de la prise en otage de la haute saison culturelle – à supposer que cela intéresse encore quelqu'un.

Le danger est réel.

Les manifestations qui tournent à l'émeute enseignent deux choses, en effet.

Un, des actes de violence perpétrés au cœur d'une foule non impliquée dans la contestation, faite de familles et de badauds circulant sur des artères consacrées à la restauration et au loisir, présentent une situation extrêmement explosive. On l'a vu sur la rue Saint-Denis, le week-end dernier.

Deux, la violence systématique sévissant dans une ville, l'été, la nuit, enclenche rapidement une dynamique du « tout est permis ». On s'est presque habitué à la présence des casseurs. Mais ce qu'on a commencé à voir et ce qu'on pourrait voir de plus en plus, c'est l'irruption de la délinquance pure et simple dans la foulée des émeutes, si elles devaient se reproduire. Beaucoup de villes ont connu ce phénomène – dont Londres, récemment.

Ce genre de dérives peut faire très mal à Montréal, et pour longtemps.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur les modalités de la sortie de crise, il est impératif de cesser de détruire ce qui ne sera que très difficilement reconstruit.

PENDANT CE TEMPS À TORONTO...



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DÉBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

L'ultime compromis:
50 \$ de moins par an
 par André Pratte

LA QUESTION DU JOUR

Comptez-vous suivre les audiences de la commission Charbonneau qui commencent aujourd'hui?

Oui, 47% Non, 44%
 Je ne sais pas, 9%
 Résultats à 19 h, hier: 9416 répondants

STRATÉGIE ÉLECTORALE DU PLQ: MACHIAVEL N'AUROIT PU FAIRE MIEUX

OPINION

Une insulte à l'intelligence

Le ministre Moore devrait s'excuser de ses propos bêtes sur l'exposition SEXE: l'expo qui dit tout!



JOCELYNE ROBERT
 L'auteure est sexologue et écrivaine.

Je suis outrée d'apprendre que des personnes font pression pour faire fermer SEXE: l'expo qui dit tout! présentée au Musée national des sciences et de la technologie à Ottawa.

Que des catholiques rigoureux, créationnistes ou autres intégristes s'excitent le poil des jambes à la moindre évocation des choses du sexe est une chose. Mais qu'un ministre, en l'occurrence James Moore, ministre du Patrimoine canadien dans le gouvernement Harper, clame que cette exposition est une « insulte pour les contribuables » est d'un ridicule consommé. L'insulte, c'est lui qui l'assène: insulte à l'intelligence et à la notion de pays civilisé.

Insulte ou, pire encore, ignorance crasse ou déni. Le ministre Moore ignore-t-il que les enfants et adolescents sont exposés à cœur de jour, à la pornographie, à la sollicitation de prédateurs sexuels sur le web, à l'hypersexualisation de nos sociétés distillant images, scénarios, chansons, films, clips explicitement sexuels dans des contextes le plus souvent violents? Le ministre Moore ignore-t-il que le sexe est omniprésent, envahissant, chosifié comme si le corps, la jeunesse et l'érotisme n'étaient que stricts produits de consommation?

M. Moore connaît-il si peu les adolescents et est-il si ignorant qu'il ne sait pas que ceux-ci ont plus que jamais besoin d'informations sur la sexualité, saines,



PHOTO ARCH. LA PRESSE CANADIENNE
 Le ministre du Patrimoine du Canada, James Moore.

limpides, scientifiques, qui viennent, justement, rivaliser avec le message ambiant omniprésent?

SEXE: l'expo qui dit tout! a d'abord été présentée au Centre des sciences de Montréal avant d'être reprise au Musée national

Tous, adolescents, enseignants, parents, intervenants ont reconnu le tour de force réalisé par cette expo: présenter un contenu global, non limitatif, juste, scientifique et non dépourvu d'affectivité, par l'entremise de plateformes multimédias capables de transmettre ces infos de manière ludique et attrayante pour les jeunes.

Cette exposition a reçu de nombreux prix. Elle fait œuvre éducative et humanitaire en amenant les jeunes qui la visitent de développer un esprit critique face à la pression sociale à l'égard d'une sexualité précoce et « obligée ». Elle s'ancre, tout le long de son parcours dans des valeurs morales et humaines de respect de soi et d'autrui, d'égalité, de dignité, de consentement réel, de réciprocité.

Si on ne m'avait pas dit, si je n'avais pas lu que ces propos bêtes, primaires, irrecevables et retardés venaient d'un ministre conservateur, j'aurais cru spontanément qu'ils

L'exposition fait œuvre éducative et humanitaire en amenant les jeunes à développer un esprit critique face à la pression sociale à l'égard d'une sexualité précoce et « obligée ».

des sciences et de la technologie à Ottawa. Je fais partie de l'équipe d'experts multidisciplinaires consultés tout au long de son élaboration. J'ai aussi été sa porte-parole médiatique. Pour avoir visité des expositions semblables dans le monde dont celle de Paris en 2009 et d'autres de moins grande envergure, j'affirme que SEXE: l'expo qui dit tout! est un bijou de créativité, une réalisation respectueuse du degré de développement sexuel des adolescents ainsi que de leurs besoins.

ne puissent venir que d'un pornographe, craintif qu'un public mieux éduqué et mieux renseigné lui fasse perdre une part de son marché...

Le ministre Moore devrait s'excuser d'avoir ainsi insulté l'intelligence des centaines de milliers de jeunes, de parents, d'éducateurs qui ont participé et apprécié cette formidable exposition. Et surtout, il devrait s'attarder à la vraie corruption des mœurs qui ne manque pas dans ce grand Canada.

À BIEN Y PENSER

Les Québécois sont habitués à une société tranquille, démocratique. Ils pensent très majoritairement que les dérives qu'ont connues des pays d'Amérique latine, d'Europe de l'Est ou d'Afrique ne pourraient jamais se produire ici. C'est être bien naïf. Bien sûr, au Québec, l'armée n'a pas la présence qu'elle a là-bas. Mais, avec la loi spéciale 78, on a le devoir de se préoccuper de la suite des choses. Si cette loi n'arrive pas à éteindre l'ardeur de notre jeunesse, qu'est-ce qui nous guette? Une nouvelle application de la loi des mesures de guerre?

— François Bergeron

DÉBATS

LA CRISE ÉTUDIANTE

Ai-je été naïf?

Plutôt que de prendre part à des manifestations dangereuses, que les jeunes s'engagent en masse dans les partis politiques

Sauver la social-démocratie



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Parce que les faibles droits de scolarité sont un symbole de la façon dont le Québec a défini sa social-démocratie, leur hausse a servi de déclencheur à un débat beaucoup plus large sur le modèle québécois. Cela explique en bonne partie l'intensité du conflit étudiant. Cela explique aussi les appuis dont ont bénéficié les associations étudiantes — les centrales syndicales, les artistes ou le monde de l'enseignement.

On devrait y voir le conflit entre deux conceptions, l'une plus idéaliste, l'autre plus pragmatique.

Ce n'est certainement pas un débat oiseux. Mais la façon dont le conflit étudiant a dérivé n'a pas permis de bien poser ses termes. On l'a présenté, un peu grossièrement, comme un conflit entre deux visions de la société, une vision sociale-démocrate, respectueuse du modèle québécois, et une autre, qualifiée de néolibérale, qui le menace.

On devrait plutôt y voir le conflit entre deux conceptions de la social-démocratie, l'une plus idéaliste, l'autre plus pragmatique. L'une qui veut préserver les acquis. L'autre, qui veut introduire un principe de réalité dans le débat, qui ne veut pas détruire le système, mais plutôt le sauver.

Pour ses opposants, la hausse des droits a clairement été perçue comme la rupture d'un contrat social implicite où le gel, forme imparfaite de gratuité, est associé à l'accès à l'université pour tous et à la justice sociale. Dans cette logique, les fortes hausses du gouvernement Charest remettent en cause l'un des fondements de notre système d'éducation.

Et pourtant, la position gouvernementale repose sur les mêmes valeurs: l'importance de l'éducation comme bien collectif, le rôle central de l'université, le désir d'en assurer l'accès au plus grand nombre. On oublie souvent que la hausse des droits de scolarité s'inscrivait dans un projet plus large pour injecter plus d'argent dans le réseau universitaire: 850 millions par année dans cinq ans dont 430 millions proviendraient du gouvernement, ce qui n'a rien de particulièrement néolibéral.

Le débat porte moins sur les principes que sur les solutions. Il oppose deux réponses aux menaces qui pèsent sur les modèles d'État-providence. Ces modèles, conçus dans les années 60 et 70 dans une période de grande prospérité, ne sont plus viables. Nous sommes de moins en moins capables de les payer. Les services ont tendance à se dégrader. Parce que le potentiel de croissance est plus faible, que la stagnation démographique réduit les moyens, mais augmente les besoins, parce que leur financement par l'endettement nous place maintenant dans une impasse.

Cela menace un système qu'une majorité de Québécois veut préserver. Mais comment? L'approche classique, notamment celle du mouvement syndical, que les associations étudiantes ont reprise telle quelle, consiste à défendre les acquis coûte que coûte, dans une logique de sacralisation.

L'autre approche, c'est de revenir à un principe de réalité, pour mieux sauver les meubles: redéfinir les obligations de l'État pour se concentrer sur l'essentiel, accepter de payer — par des impôts, par des tarifs, par l'approche de l'utilisateur-payeur que l'on retrouve dans ce dossier. De s'attaquer à des vaches sacrées, comme le principe de l'universalité, défini comme l'expression ultime de la justice sociale, mais qui, dans les faits, constitue une très mauvaise façon de redistribuer la richesse des riches vers les pauvres. Mais c'est un débat complexe qui ne peut pas se mener à coups de mégaphones.



MARIO BISSONNETTE
L'auteur est un enseignant d'histoire et d'éducation à la citoyenneté en quatrième secondaire.

Cela fait 20 ans que j'enseigne l'histoire au secondaire et s'il est un sujet auquel j'ai consacré réflexion, temps et énergie au cours de ces années, c'est celui de l'éducation citoyenne de mes élèves.

Dès le début de ma carrière et jusqu'à aujourd'hui, j'ai cru qu'enseigner les fondements et les rouages de notre démocratie était une tâche justifiée et pertinente. Ai-je été naïf pendant toutes ces années en croyant que je faisais œuvre utile en initiant mes jeunes de 16 ans à la démocratie québécoise et canadienne? Est-ce en vain qu'année après année, mes élèves ont, lors de voyages à Ottawa, assisté aux travaux de la Chambre des communes, que plusieurs d'entre eux ont pris part aux simulations parlementaires de l'Assemblée nationale à Québec et que des centaines d'adolescents de mon école ont participé à des simulations électorales? Était-ce vraiment utile que j'invite mon député à venir parler du fonctionnement de nos institutions démocratiques, de son travail de parlementaire et des enjeux de l'heure avec mes élèves? J'en doute depuis quelques semaines.

Les terribles images de Montréal

Je souhaite qu'Amir Khadir, plutôt que d'inviter à une réflexion sur la désobéissance civile, mette sur pied une armée de jeunes militants qui distribueront des tracts expliquant la position de Québec solidaire sur la question des droits de scolarité.

rappelant ce qu'était Belfast il y a 35 ans m'ont profondément troublé. Au-delà de la question du partage des responsabilités entre le gouvernement et le mouvement étudiant dans la crise que nous vivons actuellement, c'est bien plus celle de savoir comment sortir de ce bien triste printemps québécois qui me préoccupe.

La seule réponse possible me semble être celle que je propose à mes élèves depuis 20 ans: l'implication de chacun dans la vie politique ainsi que l'exercice du droit de vote. Il est



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

L'histoire contemporaine du Québec témoigne avec éloquence que c'est bien plus par les urnes que par la rue que les changements sociaux se produisent ici.

temps de faire converger les colères, les récriminations, les idées et les solutions là où elles trouveront un véritable écho, c'est-à-dire dans les partis politiques qui s'affronteront aux prochaines élections.

L'histoire contemporaine du Québec témoigne avec éloquence que c'est bien plus par les urnes que par la rue que les changements sociaux se produisent ici. Que tous ces gens, plutôt que de prendre part soir après soir à des mani-

expliquant la position de Québec solidaire sur la question des droits de scolarité et plus largement sur le programme de cette formation politique.

Je souhaite que la chef du Parti québécois, Pauline Marois, et les membres de son caucus retirent leurs carrés rouges devenus, pour bien des Québécois, un synonyme de violence injustifiée et qu'ils les remplacent par de gros macarons du PQ en prévision des élections à venir. Que les jeunes, plutôt que de hurler leur haine du premier ministre et du gouvernement, prennent une carte de membre du Parti québécois et s'impliquent dans les associations de comités.

Je souhaite que ceux qui appuient la politique du gouvernement fassent de même et assument et défendent leur point de vue en militant pour la réélection du PLQ ou encore pour que la CAQ forme le prochain gouvernement.

Je souhaite enfin que tous les citoyens du Québec, peu importe leurs opinions, se rendent massivement voter aux prochaines élections de sorte que je pourrai encore, dans les années à venir, faire preuve de conviction face à mes élèves lorsque je leur expliquerai que chez nous, c'est par l'implication pacifique des citoyens dans les instances politiques légitimes et par la participation au processus électoral que la démocratie se vit.

De l'enflure verbale grotesque



CHRISTIAN LAROCHELLE
L'auteur est un livreur de Montréal.

Wô les moteurs! Le vase a débordé quand j'ai entendu les réactions à l'adoption de la loi spéciale 78. L'enflure verbale, les exagérations grotesques, la manipulation des faits et le chantage: plus capable! Voici quelques perles entendues, ici et là.

1. « Jour noir pour la démocratie. »

À ce que je sache, le droit de vote d'un adulte, homme ou femme, peu importe la couleur, la religion, l'orientation sexuelle, le travail, est maintenu à 100 % au Québec. Une association étudiante qui réclame les deux tiers des votes pour annuler une grève, c'est ça la démocratie?

2. « Élimination des libertés fondamentales. »

Il n'y a nulle part dans cette loi un article qui enfreint quelque liberté fondamentale. Vous pouvez vous associer, vous pouvez manifester, vous pouvez avoir des opinions. Seulement, vous allez devoir le faire de manière acceptable pour l'ensemble de la société, pas juste de manière à exciter 17 % de la population étudiante en grève.

3. « La jeunesse québécoise. »

Je la côtoie tous les jours, la jeunesse québécoise, laissez-moi vous dire qu'une bonne proportion de cette jeunesse est totalement frustrée d'être associée au mouvement de grève étudiante.

4. « LA population étudiante. »

Taux des étudiants en grève: 17 %. J'insiste: 17 %, OK?

« Le gouvernement devra répondre des actes de violence qui pourraient être commis. »

Là, je décroche. Tant qu'à y être, violez une femme dans la rue, vous n'aurez qu'à dire qu'elle l'a cherché.

5. « Protéger les acquis de la société. »

Avez-vous manifesté avec les travailleurs d'Aveos? Allez-vous être là quand MABE et Westinghouse vont fermer dans quelques mois? Une pensée pour les ex-employés de Shell? Je vous dis ça à vous, mais dans le fond, ça s'applique à tellement de gens qui n'en ont tellement rien à foutre de la dure réalité des autres, jusqu'au moment où la vie les rattrape, eux.

6. « Des étudiants vont être poursuivis au criminel. »

Oui, seulement s'ils décident de commettre un acte criminel. Au même titre qu'un éboueur, un professeur, une mère de famille, un médecin, une ingénieure, un acteur, une vétérinaire...

7. « Le gouvernement devra répondre des actes de violence qui pourraient être commis. »

Là, je décroche. Tant qu'à y être, violez une femme dans la rue, vous n'aurez qu'à dire qu'elle l'a cherché, habillée comme ça...

8. « Le gouvernement a englouti 190 millions dans la crise, il aurait dû mettre cet argent dans la gratuité. »

Quelle logique! Tiens, je vais aller voir mon banquier, je vais lui dire: « Vous devriez me donner 5000\$, parce que de toute façon, si je brise vos vitrines, vous allez le dépenser cet argent... »

Ça vous déplaît d'être associés à cette loi contre les casseurs? Peut-être que si vous les aviez dénoncés, on n'en serait pas là... Bienvenue dans mon monde: je paye des cotisations syndicales élevées pour des fat cats qu'il faut défendre malgré l'indéfendable, mes impôts s'en vont dans les poches de gens de mon âge en santé qui se prélassent à ne rien faire en bénéficiant de programmes gouvernementaux de toutes sortes. C'est la triste réalité de la social-démocratie: chacun doit se faire suer pour les autres...

décormag

UN VENT D'ÉTÉ SOUFFLE SUR VOTRE DÉCOR



EXPLOREZ
LES NOUVELLES
TENDANCES
POUR DÉCORER
**VOTRE
INTÉRIEUR** EN
VISITANT DES
ESPACES HORS
DU COMMUN.

DÉCOUVREZ
CE QU'IL
Y A DE
NEUF SOUS
LE SOLEIL
POUR
AMÉNAGER
**VOTRE
EXTÉRIEUR.**



NUMÉROS EN KIOSQUE **MAINTENANT**

tc • MEDIA